

Lettres écrites et reçues par Pierre Poivre  
Ainsi que d'autres documents le concernant  
aux Archives des Missions Étrangères de Paris  
(1741 – 1748)

---

Tous les extraits de documents reproduits ici proviennent des Archives des M.E.P d'après des transcriptions antérieures dues à Maybon et Malleret essentiellement, ou plus souvent des transcriptions originales faites par nous-mêmes.

Autre document enregistré à part, à la date du 2 juillet 1746 : *Court narré de la vie du Sieur Lepoivre*

---

**9 décembre 1740 - Extrait d'une lettre de M. de Montigny à propose de M. Le Poivre<sup>1</sup> :**

« Nous le destinons au Tonkin. Il n'est pas encore prêtre ; mais c'est un jeune homme de grande espérance. »

**Extrait du journal de J. B. Maigrot pour l'année 1741 : Voyage.** (ME v294, f°671-673)

Le 17 janvier, nous fîmes voile pour la Chine. A peine eûmes-nous doublé l'isle de Groix qui n'est éloignée du Port-Louis que d'environ trois lieues que nous éprouvâmes le mal de mer dont nous fûmes incommodés l'espace de 24 heures après quoi nous ne nous en portâmes que mieux.

Le 19 les vents nous étant des plus favorables nous doublâmes heureusement le cap Finistère, il et rare de le passer en si peu de temps.

Le 29 nous essayâmes un coup de vent très fort, nous ne portions qu'une voile, et nous faisons un quatre lieux par heure, il en dura cinq.

Le 26 nous découvrîmes les Canaries, nous eûmes des vents contraires et du calme dans ces parages, nous nous détournâmes de la route ordinaire, les vents étant devenus dans la partie du nord nous continuâmes notre route pour San Yago où nous relâchâmes le 5 février, 19 jours et demi après notre départ.

L'air de cette terre est des plus malsaines surtout pendant la nuit, il faut bien se garder d'y coucher, tentation que l'on a ordinairement, mais on nous avait, heureusement pour nous, prévenus sur cela.

Nous fîmes grandes provision de fruits, aussi il m'en coûta peu, j'y laissai mes aiguilles et mes épingles c'est la meilleure monnaie pour avoir des cocos, des oranges et des citrons. Notre aumônier avec Monsieur Le Poivre voulurent acheter un âne, on leur laissa pour un vieux couteau que je leur avais prêté, mais comme ils n'avaient point de fourrage ils furent obligés de se dédire, ce qui me fâcha car c'était un beau présent à faire à quelque pauvre gens de la campagne.

Après huit jours de relâche nous partîmes de cette rade, nous étions quatre vaisseaux français, *le Triton*<sup>2</sup> ne marchait pas et nous le perdîmes de vue dès la première journée.

Le 26 février nous doublâmes la ligne ce ne fut pas sans être bien mouillé de toutes les façons, les pluies sont presque continuelles dans ces passages ; la chaleur extraordinaire fait qu'on sue abondamment ; on joint à cela le baptême marin, il est usage que nous nous garantîmes de

---

<sup>1</sup> Extrait cité dans la notice biographique de Jean-Baptiste Maigrot des Archives des MEP.

<sup>2</sup> *Le Triton*, vaisseau de 600 tonneaux de la Compagnie des Indes, armé à Lorient le 27 décembre 1740 pour l'Inde et les Mascareignes.

l'immersion, deux piastres et quelques bouteilles d'eau de vie sont d'un grand mérite auprès des matelots, mais il faut cela.

Quelque insupportable que soit le chaud on a du [plaisir?]. La pêche de bien des sortes de poisson dédommage beaucoup, surtout quand on prend beaucoup de bonnêtes, de dorades et de thons, cela venait d'autant mieux que nous étions en carême ;

Le 20 avril nous jetâmes la sonde sur le banc des Aiguilles, nous eûmes fond par 180 brasses, nous connûmes que nous avions doublé le cap Bonne Espérance, nous en remerciâmes Dieu, et nous chantâmes solennellement le Te Deum.

Le 30 du susdit mois nous rencontrâmes *le Duc de Chartres*<sup>3</sup> notre camarade, il nous fit signe d'incommodité nous nous parlâmes, le tonnerre était tombé deux fois à son bord le 22 ; il avait endommagé le grand mât, avait blessé huit personnes, personne n'en est mort ; cela n'empêcha pas que ce vaisseau ne nous laissa derrière.

Le 18 juin nous eûmes connaissance de Java après lequel nous soupirions depuis plus de 4 mois, nous y mouillâmes le 21. Nous mîmes à terre nos scorbutiques qui se rétablirent en huit jours, tant l'air est bon et sain, on nous apporta de la tortue ; nous prîmes du poisson en abondance ; de sorte que nous eûmes de quoi oublier le mauvais temps.

Tout le pays est plein de bois, et ces bois sont remplis de bêtes féroces, nos officiers tuèrent un rhinocéros, je fus bien charmé de voir un animal si singulier.

La nature a formé sur les montagnes dans ces vastes forêts, de belles cascades dont les eaux sont des meilleures, Versailles ne me valait rien au prix de cela ; j'eus le plaisir dans ce climat fort chaud de faire la lessive dans de si belles eaux, nous quittâmes enfin ces lieux si charmants le 30 dudit mois, nous ne perdîmes plus guère la rive de vue jusqu'en Chine ; nous eûmes des temps aussi favorables que nous puissions le désirer si on en excepte le typhon qui nous prit à une cinquantaine de lieues de Macao, ce qui nous faisait trembler était la proximité de la terre, mais nous échappâmes grâce à Dieu ; Le pauvre *Duc de Chartres* [qui] marchait mieux que nous n'était dans ce temps qu'à un quart de lieue de terre, et à 100 pas d'une roche, aussi se croit-il perdu puisque chacun fit des vœux et regardait de quel côté il pourrait se sauver, ils ont tous cru les premiers jours qu'ils ne s'étaient sauvés que par miracle, mais [?].

Après 6 mois et quelques jours nous mouillâmes devant Macao, on nous avait déjà rendu des lettres de Monsieur Connain, qui nous invitait à descendre sans qu'il y eut rien à craindre, sur sa parole nous mîmes pied à terre le 25 juillet, nous allâmes d'abord chez Monsieur du Velair [Duvelaër] qui était resté pour cause de maladie, Monsieur Connain vint nous prendre là, et nous conduisit chez Monsieur le Gouverneur qui nous reçut fort joliment, et nous rendit notre visite deux jours après, on lui fit présent de dix flacons d'eau de vie, les jours suivants nous reçûmes les visites de toutes les communautés après quoi nous allâmes les remercier et leur faire les nôtres.

**9 sept 1741 M. Favre<sup>4</sup> à Maigrot<sup>5</sup> (M.E.v800, f°519)**

*Repris de Maybon<sup>6</sup> 146-148* : je ne souhaite rien davantage, sinon que vous jouissiez, vous et mon cher Le Poivre, d'une bonne santé

**2 nov. 1741 M. Favre à Maigrot. (M.E.v800, f°539-541)**

---

<sup>3</sup> *Le Duc de Chartres*, vaisseau de 600 tonneaux de la Compagnie des Indes, capitaine M. Butler, armé à Lorient pour la Chine, le 17 janvier 1741.

<sup>4</sup> M. Favre est un prêtre suisse, résidant à Canton, il arrive juste de Cochinchine où il a accompagné en proviseur Mgr de la Baume lors de sa visite en 1738, mission en vue de régler les dissensions entre communautés religieuses.

<sup>5</sup> Jean Baptiste Maigrot prêtre des M.E., compagnon de traversée de Poivre devrait remplacer M. Connain à la procure de Macao.

<sup>6</sup> *Histoire moderne du pays d'Annam* par Charles B. Maybon, Plon, Paris, 1914

*Repris de Maybon 146-148 : J'attends de pied ferme mon bon ami M. Le Poivre ; il est ici [à Canton] depuis plus d'un mois dans l'imagination de ceux qui l'aiment. Parlant du Tonkin en guerre et famine : Comment pourrions-nous nous résoudre à y laisser aller M. Le Poivre*

**10 nov. 1741, Canton, Poivre à M. de Combes**<sup>7</sup> (M.E. v137, f°616-618)

A Quan-tong ce 10 nov. 1741

Un vaisseau danois plus tôt expédié que les autres part incessamment pour l'Europe. Je me sers de cette voie comme la plus prompte pour vous donner de nos nouvelles [et] de nos missions. Nous sommes arrivés à Macao le 25 juillet après six mois de navigation. Mon cher compère a été incommodé, pour moi je ne l'ai point été du tout. Nous n'avons éprouvé que deux tempêtes, nous nous en sommes tirés plus heureusement que l'autre vaisseau de notre Compagnie qui a été endommagé dans la première, et n'a échappé de la seconde que par un miracle visible et obtenu par un vœu.

Les nouvelles de la Cochinchine sont tristes. Mgr de la Baume est mort cette année le jour de Pâques après avoir beaucoup souffert de la part des missionnaires, comme vous l'apprendrez de Mr le Favre, proviseur qui seul vit encore des six que vous avez vu passer en Cochinchine. La conduite des moines qui se disent missionnaires en Cochinchine est trop criante pour que j'ose vous en dire le moindre mot, je ne serais pas un témoin oculaire digne de foi, Mr le Favre vous en instruira, et vous aurez encore peine à le croire.

Les nouvelles du Tonquin, ma chère mission, sont un peu moins fâcheuses. Le royaume est ravagé par la guerre, la peste et la famine, mais les missionnaires sont en paix entre eux. Les païens et les ennemis de la foi [effacé] toujours, mais l'union est parmi les frères. Mgr [effacé] [indique] que Mr de Vaux a dans un jour [effacé<sup>8</sup>] pestiférés mourants, il ne dit mot de l'état présent du royaume dont nous avons appris les nouvelles par une autre voie.

Mr Le Febvre<sup>9</sup> nous apprend que le séminaire de Siam [effacé] . Mgr de Lolière<sup>10</sup> doit y être aujourd'hui.

La religion est toujours persécutée en Chine, on n'y envoie [effacé] à Quan-tong. Les jésuites ont envoyé trois missionnaires [effacé] à Pécquin. Ils en font passer trois en Cochinchine [et] au Tonquin.

Mr Connain<sup>11</sup> a envoyé un express à Mgr de Céomanie<sup>12</sup> pour savoir si mon entrée dans ma mission est possible. J'attends avec impatience sa réponse. Je crois que mon cher confrère Mr Maigrot passera en Cochinchine, ou au Tonkin. Mr Connain étant déterminé à demeurer procureur, il serait à souhaiter pour le bien que Mr Connain passa dans les terres, et remit tout à Mr Maigrot. Je ne comprends pas comment M Connain a pu être procureur si longtemps. Adieu notre cher Supérieur, ou plutôt notre cher père. Ce que je sens pour vous, me permet de compter encore sur votre amitié, et à me recommander à vos prières. Je n'ai pu vous quitter sans verser des larmes, je ne pense jamais à vous sans être près d'en verser encore. Comptez s'il vous plaît sur ma bonne volonté pour la bonne œuvre à laquelle vous présidez.

J'espère qu'avec la grâce du Seigneur, les forces me manqueront plus tôt que le courage. Je sens combien je suis peu propre à l'amour de Dieu, mais je sais ce que Dieu peut faire d'un pécheur. Je compte beaucoup sur vos prières et suis avec la plus parfaite considération,

Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur. Le Poivre.

**11 nov. 1741, M. Favre** (M.E.v800, p.544)

<sup>7</sup> Alexis de Combes, supérieur du séminaire des M.E. à Paris

<sup>8</sup> « administré jusqu'à trente trois pestiférés » selon une lettre de Connain du 22 déc. 1741

<sup>9</sup> Mgr Le Febvre, évêque de Noëlène, actuellement au Siam devrait rejoindre son vicariat de Cochinchine dès qu'il sera remis d'une maladie.

<sup>10</sup> Mgr de Lolière Puycontat, évêque de Julipolis est vicaire apostolique de Siam.

<sup>11</sup> M. Connain est procureur de Macao, il a demandé à être relevé et employé autre part.

<sup>12</sup> Louis Néez, évêque de Céomanie, vicaire apostolique du Tonkin, attend la venue de Poivre au Tonkin

*Repris de Malleret p.21* : A présent que le cher M. Le Poivre est ici, tout se fera dans la perfection, du moins l'espérons-nous ainsi : Il est entendu et a le secret de se faire fort aimer et il a encore sur moy la volubilité de la langue parisienne

**22 nov. 1741, Canton, Favre à Maigrot** (M.E.800, f° ??)

*Repris de Malleret p.23* : Je pense donc comme vous qu'il est assez inutile que deux restent à Macao. Il vous sera permis selon M. Connain de courir où vous voudrez, mais M. Le Poivre a déjà [choisi] la Cochinchine. Il dit qu'il mourrait s'il allait au Tonquin. Je crois qu'il n'est pas juste de vouloir forcer son penchant, ny le votre.

**25 nov. 1741 Macao, Maigrot, probablement à M. Combe** (M.E. V294, f°601-604)

Monsieur,

Nous eûmes l'honneur de vous écrire en commun, Mr Le Poivre et moi de la rade de San-Yaguo, nous vous rendions compte de l'essai que nous avons fait de la navigation : je ne continuerai pas à vous détailler le récit de notre voyage, tant par ce qu'il n'a rien qui mérite attention, que parce que j'en dis deux mots dans un petit journal que je prends la liberté de vous adresser.

La procure me paraît encore beaucoup plus difficile ici qu'à Paris, c'est apparemment parce que je la vois de plus près. Il ne se peut guère que je ne fasse quelque faute dans les commencements qui sont fort rudes ; il faut de l'expérience qui ne s'acquière que par la pratique et la pratique que par le temps. Mr Connain est à Canton qui fait nos affaires, et je ne les vois qu'à Macao. Il me paraissait [?] qu'on fit tout en frères, mais la difficulté des temps y met obstacle, on ne trouve pas à Canton le moyen de se loger.

On m'avait déterminé à passer au Tonquin, et j'avais donné mon consentement, mais deux jours après j'ai changé de sentiment en réfléchissant sur tout ce qu'on m'avait dit avant mon départ du séminaire. J'attendrai que vous me changiez, avant que de quitter le poste où vous m'avez placé. Je ne sais encore ce que Mr Connain pensera de mon inconstance, ce monsieur me paraît avoir envi d'exercer encore la procure.

Si vous jugiez à propos d'obtenir quelque bonne recommandation au Portugal pour le procureur qui ne peut demeurer qu'à Macao, il me paraît que cela est de quelque nécessité tant pour ma sûreté que pour celle des missionnaires qui sont obligé d'y séjourner.

Il me paraît bien important d'inculquer aux missionnaires qu'ils doivent garder un grand secret sur tout ce qui regarde nos missions, il ne faut pas même qu'ils disent les endroits pour lesquels ils sont destinés, j'ai fait cette remarque dans mon journal : tel qui montre le plus beau visage est le plus dangereux ennemi. Je parle sans passion et ai éprouvé déjà par moi-même ce que j'avance.

Comme je suis encore jeune et sans expérience, je ne sais si les missionnaires voudront déférer à mes sentiments, j'en entends qui se plaignent sur ce sujet. Si vous m'honorez de quelqu'une de vos lettres, marquez-moi, s'il vous plait, comment je dois me comporter avec ces messieurs, non pas que je demande à dominer, mais seulement qu'on prenne mes avis, et que je puisse travailler à faire exécuter, selon la plus grande gloire de Dieu, à chaque missionnaire ce qu'il convient qu'il fasse.

Je pense que Mr Le Poivre vous rendra compte de ce qui le regarde, je n'aurais jamais cru qu'il eut résisté aux fatigues comme il a fait. Quoique je parais plus fort que lui, je n'ai pas laissé de temps en temps de payer tribut aux différents climats, mais à présent grâce au Seigneur, je jouis d'une bonne santé.

Jusqu'à présent j'ai fait peu de progrès dans les langues, je ne sais le portugais que pour entendre et me faire entendre, je vais m'appliquer désormais uniquement à la langue chinoise.

Je me recommande aux prières du séminaire et particulièrement aux vôtres.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur,

A Macao le 25 novembre 1741

Vote très humble et très obéissant serviteur.

Jean Baptiste Maigrot

Je viens de recevoir des lettres de nos deux messieurs qui sont à Canton, Mr Le Poivre passe à la Cochinchine à ce qu'ils me disent, et Mr Connain restera avec moi en attendant qu'il puisse repasser en Europe. Il voulait cependant m'envoyer au Tonquin, et par conséquent ne pensait pas il y a huit jours à l'Europe. Je ne sais encore comme tout cela ira, et si je pourrai vous en donner avis par le vaisseau de France. Je suis obligé de faire partir mes lettres ce jourd'hui 3 décembre. J'espère que je pourrai envoyer quelques lettres par la voie de Suède, le vaisseau ne partira qu'à la fin de janvier. J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire par le Danemarc qui [effacé] hier à la vue de Macao.

Ce qui me fait d'abord balancer pour rester ici, c'est que je conçus dès lors que nous perdrons Mr Connain. Envoyez-moi, Monsieur, ailleurs, je céderai d'un grand cœur la place à Mr Connain. Son inconstance m'a toujours jeté dans de grands embarras, tantôt oui, tantôt non, je n'ai d'autres conseillers que moi-même, et je ne puis me décider.

### **En novembre-décembre 1741 Canton, M. Connain aux Messieurs de Paris**

(M.E. V294, f°639-646 ou idem f°647- 647/6)

**Datée du 22 décembre, c'est le journal de l'année 1741.**

Messieurs,

J'ai reçu par la voie des deux messieurs que vous nous avez envoyé par les vaisseaux de cette année-ci, toutes les lettres ... [*quelques lignes plus bas* :] Je vous remercie au nom de tous nos confrères des deux missionnaires que vous nous avez envoyé, et qui sont l'un et l'autre plein de bonne volonté. Malgré tous les chagrins et sujets de mécontentement que j'éprouve ici, et les désirs ardents que j'ai de m'éloigner de Macao et de Canton, je ne sais pourtant point encore quel arrangement nous prendrons au sujet de Mr Maigrot que vous avez nommé pour me succéder ici dans la procure, et dont je vous rends mille actions de grâce. Il me paraît très propre à réparer toutes les fautes que j'y ai commises, et à contenter tout le monde. Mais comme la mission du Tongking presse infiniment et a un besoin extrême de missionnaires, je ne sais lequel de lui ou moi y doit passer avec Mr Le Poivre que vous y destinez. Nous ne serons guère en état de nous déterminer là-dessus qu'au retour d'un express que nous avons envoyé au Tongking pour y donner avis à nos messieurs de l'arrivée de ces deux messieurs, et que l'un était destiné pour leur mission, suppliant par ces mêmes lettres Mgr Néez de nous donner ses instructions et ses avis touchant la manière dont il faut se comporter pour leur faire conduire en sûreté Mr Le Poivre : ce qui n'est pas assurément facile, eu égard tant aux troubles du Tongking même qui en rendent l'entrée presque inaccessible, qu'aux difficultés qui se rencontrent du côté de la Chine qui ne sont pas moindres si elles ne les surpassent même. L'histoire des deux R.R. pp. jésuites pris et arrêtés l'an passé sur les terres de Chine en se rendant au Tongking en est une triste preuve. Je vous l'ai déjà marqué dans ma lettre de l'an passé où je vous avertissais en même temps que la porte de ce royaume là se trouvait fermée par cet accident du côté de la Chine. Nonobstant tant de difficultés de tous côtés, Mgr Néez veut absolument que je lui envoie des missionnaires dont il dit avoir un besoin extrême, lui-même se trouvant épuisé par un grand cours de ventre qui durait depuis un mois et qui l'abattait extrêmement. Mrs Roux et Deveaux se trouvant d'une santé altérée, et qui cependant travaillent de toutes leurs forces, et peut-être même au delà car Mr Deveaux a administré dans un seul jour jusqu'à 33 pestiférés, et même un de leurs prêtres du pays est mort de la peste qu'il avait contracté en secourant des pestiférés. Mr de St Gervay est tout paralytique, et donc dans l'impossibilité de travailler. Ainsi vous voyez, Messieurs, combien il est besoin de secours.

[*Deux pleines pages de récriminations contre les autres congrégations, la guerre fait rage*]

.....  
Observez, s'il vous plait, que les jésuites, et les pères d'ici, prétendent rendre Mr de La Court<sup>13</sup> responsable de tous les troubles prétendus qui y (en Cochinchine) règnent selon eux et que Mgr avait

<sup>13</sup> M. de La Court administre la mission de Cochinchine à Hué, en l'attente de Mgr Lefebvre encore au Siam.

paru très bien disposé soit à Macao, soit à la Cochinchine même avant l'arrivée de Mr de La Court ; mais que toutes choses avaient changé quand ce monsieur y était arrivé. Toutes cette récrimination est une nouvelle batterie que ces bons pères veulent élever ne sachant plus que dire. Si c'est Mr de La Court qui a tout le tort : Pourquoi Mgr est devenu subitement hérétique depuis qu'ils ont crû que sa conscience ne lui permettait pas d'entrer dans leurs cabales. D'où vient tant de criaileries et de calomnies sur le compte de Mr Bennetat<sup>14</sup> et de nos autres messieurs avant l'arrivée de Mr de La Court ? D'où viennent ces falsifications des mandements de Mr Nabuce ? Si c'est Mr de La Court qui a fait tout le mal, pourquoi le père Silvestain s'en est-il retourné en Europe avant que Mr de La Court ne fut de retour en Cochinchine ? Pourquoi dans ce temps là était-ce favoriser le diable que de favoriser notre séminaire ? Mr de La Court étant pour lors absent ne pouvait donner occasion à tous ces excès. Je laisse le reste à vos réflexions, Messieurs, voyez seulement ce qui me paraît convenir pour finir tout d'un coup tant de scandales et de désordres. Tachez après avoir obtenu un vicaire apostolique, d'obtenir de Rome que tout ce qu'a fait et ordonné Mgr d'Halicarnasse et Mr son provisiteur soit confirmé, avec défense sous peine de censure de parler jamais de tout le passé, n'y de décrier qui que ce soit, ni Mr de La Court, ni autre, faisant un commandement absolu à tous les missionnaires de ne s'occuper que de ses chrétiens, et non de ce que sont ou font les missionnaires des autres corps sur lesquels ils n'ont point de juridiction, obligeant outre cela les supérieurs de chaque corps à révoquer ces semeurs de discordes et de zizanie, et qui empêchent depuis tant d'années le progrès de l'évangile. Si on continue à les écouter, les divisions au lieu de finir ne feront que croître de jour en jour et on n'en verra jamais la fin. C'est là l'expédient le plus court, le plus aisé et le plus sûr pour pacifier la Cochinchine qu'on affecte de vouloir mettre en désordre beaucoup plus qu'elle n'est en effet. Mais ce n'est pas sans dessein qu'on agit ainsi. Quand tout le monde aura un commandement absolu de se taire ou de sortir de la mission de Cochinchine, avec ordre de se conformer au règlement de Mgr le visiteur, tout d'un coup, la paix prendra le dessus ; à moins que les jésuites ..... [Une page sur le même thème, puis deux autres]

Mr Le Febure<sup>15</sup> a envoyé à la Cochinchine un certain Mr Lydur sous-diacre, qui est censé appartenir à la mission de Chine : Je ne sais s'il pourra s'y rendre à cause que le Cambodge par où il doit se rendre en Cochinchine était sur le point, à ce que dit Mr Le Favre [Lefebvre], d'avoir guerre avec la Cochinchine, ce qui fermerait les chemins et exposerait ces messieurs à bien des peines. Dieu daigne néanmoins l'y rendre en santé, et y conduire un évêque pour l'y ordonner prêtre. Pour l'écolier Antoine Hô que Mr Le Feuvre [Lefebvre] devait renvoyer à cause de ses impudicités, et qui s'était échappé : Je n'en ai aucune nouvelle, et ne sais s'il sera en effet parti de Siam, oui ou non ? J'avais quelque envie, vers pâques, de faire un tour au village de ses parents où il y a une soixantaine de chrétiens ; mais je n'y puis paraître à cause de cette histoire ; et voila la suite de ce qui arrivera partout, si ces enfants s'échappent et se dérangent, et qu'ensuite on les renvoie mécontents : ils seront nos plus grands ennemis. Pour obvier à ces inconvénients, il ne faut que leur faire entendre avec douceur et modération, que n'ayant pas de vocation, et n'étant pas propres à notre œuvre, il ne nous reste de parti, qu'à les renvoyer à leurs parents qui nous les avaient confiés. [...]

Les deux messieurs venus cette année-ci vous diront eux-mêmes, Messieurs, ce qui les regarde. Mr Maigrot a été un peu incommodé pendant quelques jours d'un cours de ventre et des vens [vents/vers] qui lui courraient par tout le corps : ce n'était que pour se mieux porter par la suite. Ce n'est que pendant que j'ai été absent qu'il est tombé dans cette petite incommodité : j'avais été obligé d'aller à Canton pour nos affaires, et je les avais laissés tous les deux en bonne santé, mais à mon retour, Mr Maigrot avait ce cours de ventre. Ce n'est pas ma faute s'ils ont mangé, disent-ils, trop d'œufs et d'herbes, et bu beaucoup d'eau. Il n'y a ici que cela à manger, avec du cochon et du poisson, et il y en a toujours à notre table ; mais comme notre cuisinier n'est pas habile en sauces, le pauvre Mr Le Poivre ne pouvait manger de ses ragoûts, et se contentait d'œufs. Cependant il s'est toujours bien porté. Comme je n'ai point de vin, ni d'argent pour en acheter, c'est une nécessité de se contenter d'eau, surtout quand le vin vaut comme cette année-ci 3 masses la bouteille, ce qui fait plus de 40 sols de notre monnaie. Cependant nous n'avons pas laissé d'en boire plus de 12 bouteilles, comme il m'en restait guère plus, on ne m'en pouvait plus demander. C'est à vous, Messieurs, à voir si vous voulez

<sup>14</sup> M. Bennetat, missionnaire des M.E. en Cochinchine, administre la province méridionale du Nathang.

<sup>15</sup> Mgr Lefèvre ou Lefebvre, évêque de Noëlene, directeur du collège d'Ayuthia au Siam, nommé au vicariat de Cochinchine à Hué.

faire quelques faveurs au nouveau procureur et lui procurer un peu de vin rouge de Bourdeau pour les nouveaux missionnaires qui ne sont pas accoutumés à ne boire que de l'eau. [...]

Le 2 décembre, j'apprends que notre envoyé au Tongking, avec toutes nos lettres, a été arrêté par les mandarins de Liên Tchêu Fou, et mis en prison où il est détenu. Ainsi voila avec notre argent et nos lettres perdues, tous nos arrangements rompus. Je ne puis dire encore quelles seront les suites de cette mauvaise affaire, sinon que l'entrée du Tonking par la voie de la Chine est presque *[moralement]* impossible puisqu'on arrête même jusqu'à ceux qu'on trouve chargés de nos lettres. Les Chinois demandent 300 taëls pour conduire par mer un missionnaire au Tongking, se chargeant seulement de le mettre à couvert d'insultes du côté de la Chine, mais ne veulent point se charger à l'arrivée de leurs vaisseaux au Tongking, de l'introduire dans l'intérieur des terres. Comment ferons [ils] donc ? Je n'en sais rien, surtout la voie de Batavie étant aussi fermée.

Messieurs, mon envoyé au TongKing a été pris à Liên Tchêu avec mes lettres, il s'est dit envoyé de moi, en me nommant et déclarant l'endroit où je demeure à Macao. Sur sa réponse on s'est saisi de mes lettres qu'on a envoyées au vice-roi avec tout ce qu'il a dit dans son interrogatoire. Ce qui est actuellement entre les mains dudit vice-roi, ce qui me met dans des embarras épouvantables, ne doutant point que je ne sois au moins renvoyé à Madras, si même je ne suis obligé et contraint de m'en retourner en Europe. Ce que vous saurez par la suite, en attendant je vous écris ceci, et remets mes lettres à Mr Ré par le moyen de Mr Le Favre.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, Messieurs votre....

A Canton ce 22 décembre 1741

A. Connain

### **3 déc. 1741, Canton, Poivre à M. de Combes** (M.E.137, f°620-623)

Monsieur,

J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire il y a quelques jours par la voie d'un vaisseau danois. Comme je suppose cette voie sûre et que par conséquent vous aurez reçu ma lettre je n'en [rapporterai] point le contenu.

Mon cher confrère, Monsieur Maigrot et Mr Connain se portent tous les deux fort bien, ainsi que moi. Le [?] est déterminé enfin, nous [avons] peine à rester à Macao. Je ne sais point encore quel parti prendra Mr Connain. Je crois qu'il ne tardera pas à passer en Europe, si toutefois on peut compter sur ce qu'il dit.

Le passage au Tonquin est extrêmement difficile. Mr Connain avait envoyé quelque temps après notre arrivée, un de ses domestiques chinois pour en informer Mgr de Néez, et pour concerter avec lui mon entrée dans sa mission : nous avons appris les jours passés que ce domestique nommé Joseph, ancien élève de [?] de Rosalie, a été surpris avec des lettres européennes, arrêté et mis aux fers. Si un Chinois n'a pas passé avec des lettres *[quatre mots effacés]* déguisée par des enveloppes chinoises, comment un Européen pourrait-il s'exposer. Les ordres du vice-roi sont extrêmement sévères pour empêcher l'entrée ou le passage de quelque étranger que ce soit dans l'empire. Les révérends pères jésuites veulent envoyer deux missionnaires dans le Tonquin, et ont déjà offert 300 piastres au Haniste qui seul peut leur donner passage par mer.

Comme dans des occasions comme celles-ci on est obligé d'avoir recours au conseil de gens prudents, sages et expérimentés, quelques-uns nous ont donné avis qu'on pouvait absolument entrer au Tonquin par la Cochinchine. Après avoir bien consulté, cet avis paraît le meilleur et je crois que je serai obligé de prendre ce parti là pour entrer dans ma mission.

Je ne vous parle point des nouvelles de nos missions, Mr Connain vous en fait le détail dans ses lettres. Mr Maigrot de son côté vous a apporté toutes les particularités de notre voyage durant lequel je me suis toujours bien porté. Je suis aujourd'hui à Quan-tong logé chez Mr du Velaer [Duvelaer] de la Barre subrécargue d'un vaisseau français, avec le révérend père Bousselle [Gabriel Boussel], jésuite

français qui est arrivé ce mois-ci de Péquin où il a demeuré huit ans, employé par l'empereur dans les affaires qui regardent la correspondance de la Moscovie avec la Chine.

Mr Connain demeure d'un autre côté dans une petite chambre qu'il a eue avec assez de peine et beaucoup d'argent. Pour Mr Maigrot [il] demeure à Macao, renfermé chez lui, sans presque aucune relation avec les Portugais ni même avec les autres missionnaires.

Voilà quelle est pour nous trois notre situation présente. Les difficultés d'aller et de venir de Macao à Quan-tong sont incompréhensibles. On ne saurait se remuer dans ce pays-ci sans avoir une chappe<sup>16</sup> des mandarins. Cette chappe est difficile à obtenir. Ces embarras ne sont pas pour les seuls missionnaires, ils sont aussi pour tous les Européens quoique marchands. Ils sont bornés dans Quan-tong à une rue ou deux hors desquelles ils essuient mille insultes de la canaille innombrable qui habite les faubourgs. Pour la ville, elle leur est absolument fermée. Nous sommes ici habillés en laïques. Il ne serait pas possible de paraître autrement. Mr du Velaer de la Barre est le seul de tous les Français qui fasse bon accueil aux missionnaires de la nation. On a que du mépris à essayer dès qu'on quitte son han pour aller dans la grande factorerie des Français. Cela est pourtant d'une conséquence infinie en présence des Chinois qui disent hautement que les prêtres des Européens sont comme leurs bonzes dont ils se moquent. Mr Connain n'ose point y paraître, et ne saurait par conséquent [avoir] aucun secours des marchands de la nation. Il faut espérer que Mr Maigrot saura mieux gagner leur estime et leur amitié

L'état présent des missions, autant que je puisse en juger par la proximité des lieux me paraît tout différent de ce que l'on en dit et de ce que l'on en croit en Europe. Lorsque j'aurai avec l'expérience acquis le droit de m'expliquer, je vous dirai là-dessus ce que j'en pense ou plutôt ce que j'en penserai. Je n'oublierai point du tout ma promesse à l'égard de la mission du Tunquin. Je vous en ferai, autant que je pourrai tout le détail. Il est si juste, notre cher Supérieur, que vous soyez instruits des progrès à l'œuvre de Dieu à laquelle vous prenez tant de part. Si la foi s'[accroissait] selon votre zèle et vos désirs, nous vous en écrivions avec bien plus de confiance et d'empressement. Le plaisir de voir triompher l'évangile, nous dédommagerait de nos peines et serait pour vous le plus sensible que vous puissiez éprouver : mais quand viendra-t-il le temps heureux où dans nos lettres nous pourrions vous dire notre cher supérieur : *Consolez-vous. La grâce triomphe, Jésus notre maître est adoré. Tant et tant d'idolâtres se sont convertis. Dans tel royaume de l'Asie le nombre des chrétiens surpasse celui des gentils.* Ce temps heureux quand arrivera-t-il. Les missionnaires eux-mêmes ne contribuent pas peu à les reculer. Adieu notre cher père, comptez sur ma bonne volonté, je compte sur vos prières et suis avec ...votre ...

Le Poivre

**15 déc. 1741 M. Favre à Maigrot.** (M.E.v800, f°555)

*Repris de Maybon 146-148* : Suis-je content de M. Le Poivre ? Qu'en pensez-vous ? Ce jeune homme s'est brouillé avec moi sans vouloir m'embrasser avant que de s'enfuir, il sait d'autre part que M. de la Barre n'est pas content, qu'il souhaiterait avoir l'occasion de lui faire plaisir s'il le méritait un peu mieux qu'il n'a fait. Je vous parle en secret, je suis bien fâché de cela, pour moi je suis facile à raccommoier, il ne me dégoûte pas d'une faute, mais les gens du monde se scandalisent facilement et reviennent plus difficilement que nous. Ce n'est pas le tout d'avoir de l'esprit, il faut savoir l'employer pour ne pas se conduire par la tête. Un habile guerrier serait un ignorant méchant, et un nouveau missionnaire qui ne consultera personne fera certainement des grandes fautes : J'aime M. Le Poivre comme mes yeux et, saurait-il ceci, sa religion de même que sa raison ne devraient pas trouver mauvais de dire une vérité que l'expérience m'a apprise et que plusieurs exemples confirment. Voyez les fautes que M. de Langellerie a faites [ ? ]. Les anciens nous paraîtraient-ils n'avoir pas de grandes lumières ou inférieures aux nôtres : n'importe quiconque veut agir prudemment il faut les consulter, et si on ne suit pas toujours leur conseil, au moins on a eut le mérite de soumettre son jugement à celui des autres ce qui n'est pas peu de chose.

L'amirante espagnol m'a dit qu'il portait avec lui les effets de Mr Le Poivre dont il avait la chappe ; J'ay fais parler mon capitaine pour qu'il ne trouva pas mauvais de luy avoir manqué de parole, je n'ay

<sup>16</sup> Chappe : laissez-passer, permis de circuler pour les biens ou les personnes.



rien pu découvrir encore pour ?. Je serai attentif à vous donner les nouvelles d'icy, continuez à m'estimer autant que je vous aime et soyez persuadé que j'ay l'honneur d'être sans réserve, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

A Canton ce 15 Xbre 1741, Favre

**17 déc. 1741, Macao, Maigrot à inconnu** (M.E.v294, f°619)

*Repris de Malleret p.23* : Notre M. Le Poivre avait envie de passer sur un vaisseau de Macao qui va en Cochinchine, mai je lui ai dit qu'il serait plus en sûreté avec les infidèles qu'avec les Macaoniens, sans vouloir les calomnier, car ce sont d'honnêtes gens. D'ailleurs ils ne voudraient pas le recevoir à leur bord. Gardez-vous bien d'en parler, m'a dit un bon prêtre portugais. Ce sont les Jésuites qui envoient ce bateau ; Ils ont envie de vous chasser de Cochinchine ; N'envoyez pas seulement une lettre par cette voie, car ils l'ouvriraient.

**21 déc. 1741, Macao, Poivre à M. Collet<sup>17</sup>** (M.E.137, f°624-626)

A Macao ce 21 déc. 1741

Monsieur,

Quoique mon dessein ne soit pas de vous raconter notre voyage après le détail que j'en ai vu dans la lettre que vous écrit Mr Maigrot, je ne puis cependant me dispenser de vous donner de mes nouvelles. Je suis à Macao avec notre nouveau procureur qui tâche de me dédommager de la mauvaise réception de Mr Connain. Nous nous portons l'un et l'autre à merveille. Pour Mr Connain, il est à Canton caché, je ne sais trop pourquoi. Voila cependant le sujet de sa crainte et la raison pour laquelle il croit devoir se cacher. C'est une histoire toute récente dont nous ne pouvons pas savoir quelles seront les suites.

Comme je suis destiné pour le Tonquin, quelques semaines après mon arrivée à Macao, Mr Connain, informé de ma destination, a d'abord voulu m'envoyer dans ma mission avec un domestique, sans attendre des nouvelles de l'état du royaume. Mais sur les difficultés que je lui ai faites de partir sitôt sans savoir s'il était possible d'entrer au Tonquin et sans savoir un mot de la langue des Chinois chez qui il faut passer, il s'est déterminé à envoyer un domestique avec des lettres pour Mr Nééz. Ces lettres informaient Mr Nééz de mon arrivée à Macao et le priaient de me faciliter les moyens d'aller le joindre. Le domestique porteur des lettres, quoique Chinois, a été découvert, reconnu pour commissionnaire des Européens, et dans cette qualité, arrêté et mis aux fers. Les mandarins dans le district desquels il a été arrêté l'ont interrogé, et il a déclaré Mr Connain. Toutes nos lettres ont été envoyées au vice-roi de Canton qui est l'ennemi juré de notre religion. Mr Connain craint d'être recherché et découvert, voila pourquoi il se cache. Tout le monde dit qu'il ferait mieux de venir à Macao où il n'aurait rien à craindre. Et cela paraît vrai car les lettres ne parlent que du Tonquin qui est étranger à la Chine.

Mon entrée dans le Tonquin paraît assez difficile, mais non pas impossible, les Jésuites veulent y envoyer des missionnaires par la Cochinchine, j'espère prendre la même voie.

Les nouvelles des missions sont si fort détaillées dans les journaux des deux procureurs de Macao qu'il me paraît inutile de vous en parler. Je ne puis ajouter ici autre chose que les sentiments de reconnaissance que je vous conserverai toujours, l'éloignement et la distance des lieux ne l'ont en rien diminuée. La longueur du temps ne saurait que l'augmenter. Toujours, notre cher procureur en Chine, en Cochinchine, au Tounquin, toujours je me souviendrai de vos bontés que je vous prie de vouloir bien me continuer. J'ai l'honneur d'être avec toute ma considération possible,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Poivre

Mes compliments s'il vous plait à tous nos vénérables pères et aimables directeurs, Mrs de Montigny, de Montorsier, Devry, de St Laurens, Dufau, Bulguvieux. Assurez-les s'il vous plait de ma reconnaissance et de ma soumission, je sais qu'elle ne saurait être mieux placée.

---

<sup>17</sup> M. Colet est procureur du séminaire des M.E. à Paris.

Avertissez, s'il vous plaît, nos chers confrères lorsqu'ils partent de ne point se charger au Port-Louis de commissions pour la Chine, notre ignorance nous a fait faire une grande faute de ce côté-là.

**22 décembre 1741 Canton, M. Connain aux Messieurs de Paris**

(M.E. V294, f°639-646 ou idem 647- 647/6)

Cette lettre est le journal de la procure de 1741, elle est placée à fin novembre 1741 pour la chronologie.

**24 décembre 1741 Macao, M. Connain** (M.E. V294, f°647/7-649)

Messieurs,

L'affaire de mon domestique pris avec nos lettres sur les confins du Tongking, et qui a été renvoyé à Canton au vice-roi, et de là au juge criminel où il a reçu une grosse houppade<sup>18</sup> avec un chrétien qu'il a nommé fort imprudemment. Cette affaire déjà, selon les apparences, occasionnera mon retour en Europe plus tôt que je l'aurai voulu, mais comme il peut en cela s'agir de ma vie, vous êtes trop raisonnables pour le désapprouver. Je me tiens actuellement caché à Macao, et je ne sors ni pour dire, ni pour entendre la sainte messe de peur de me manifester aux Portugais qui me croient à Canton, pendant qu'à Canton on me croit à Macao. Le chrétien pris avec Joseph, c'est notre commissionnaire, m'a cherché à Canton où je me cachais aussitôt que j'appris leur arrivée, et ne m'ayant point heureusement trouvé, ni les soldats qui le suivaient, il m'a envoyé chercher à Macao où il n'a pas mieux réussi. J'envoie actuellement à Canton pour savoir comment va l'affaire, et en tous cas, je prie Mr Le Favre de voir si Mrs les Suédois pourront me recevoir à leur bord. Mrs les Français ont trop de mauvaises manières pour que je m'expose à passer avec eux.

[*longue histoire d'argent – trois cent piastres – Mr Le Favre – Mgr d'Halicarnasse* ]

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, Messieurs, Votre....

Ce 24 décembre 1741      A. Connain

**24 décembre 1741, Macao, Maigot, le jour de Noel** (M.E. v 294, f°651-658)

(*Lettre où de nombreux passages sont illisibles, remplacés par des « ... » pour des mots ou des phrases*)

Monsieur,

C'est pour vous instruire de l'histoire de notre domestique arrêté sur les confins du Tonquin que j'ai l'honneur de vous écrire cette lettre.

Aussitôt que nous fûmes arrivés ici, Mr Connain médita les moyens de pouvoir introduire Mr Le Poivre dans la mission pour laquelle vous l'aviez destiné. Il crut n'y en avoir point de plus sûr dans les troubles domestiques dont était agité le Tonquin que d'envoyer un express à Mgr Néez pour qu'on put agir de concert. Il semblait effectivement qu'il n'y aurait rien à craindre en envoyant un Chinois à l'extrémité de la Chine et de faire porter les lettres dont nous l'avions chargé par un Tonquinois. Avant que d'arriver à la ... de communication où il devait remettre nos lettres. Il fut ... dans une douane apparemment en insistant s'il n'avait rien de prohibé, il faut croire que la justesse de sa cause lui fit négliger les précautions que la prudence suggère dans des occasions où il y a lieu de craindre ; mais tout cela ne sont que des conjectures et des bruits. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il est chargé de chaînes et mis dans une étroite prison, on ne permet à personne de le voir. Le plus grand mal, ou pour mieux dire ce en quoi il s'est comporté avec peu de jugement, c'est d'avoir déclaré que c'était Mr Connain procureur des missions, demeurant devant l'église St Laurent à Macao qui l'avait envoyé. Il s'est déclaré chrétien, il ne pouvait faire autrement mais il n'était pas obligé d'avouer que toute sa

---

<sup>18</sup> Houppade : châtiment corporel, consistant à être frappé de coups de bambou.

famille l'était et sa demeure. Tout cela peut avoir de mauvaises suites. Ce jeune homme que nous appelons Joseph, ancien écolier de Siam et dont le frère est prêtre en Cochinchine, avait paru jusqu'ici fort entendu, il avait introduit des missionnaires dans toutes les missions, et avait toujours heureusement réussi. Il échoua dans une circonstance où les moins habiles auraient réussi, Dieu l'a permis ainsi.

Au commencement de décembre, cette triste nouvelle se répandit à Canton. Mr Connain qui y était en fut alerté ... Il me marque ce fâcheux événement et me dit être fort alarmé, je lui écris qu'il n'y avait rien à craindre pour nous, que l'empereur n'avait jamais défendu de croire dans des croyances étrangères, que tous à Macao nous n'avions rien à craindre de la ... des Chinois, qui tout au plus demanderaient qu'on fit repasser ce monsieur en Europe. Je lui marque même que cela me paraissait un peu fabuleux. Sur ces entrefaites vint un nommé ?, un de ses anciens domestiques qui avait été ....

Il entendit parler de la prise de notre Joseph, il alla à la prison où il était détenu, mais on ne lui permit pas de le voir. Il n'apprit donc les circonstances particulières dont j'ai parlé que par les bruits du peuple. Il entendit parler de Mr Connain et sur le champ il changea sa route pour venir lui donner avis de l'emprisonnement de notre domestique. Je crois que sa femme qu'il a à Macao fut plutôt le sujet de son changement, quoiqu'il en soit son arrivée à Canton leva tous les doutes touchant la prise de notre Joseph. Mr Connain ne savait à quoi se résoudre. Les Européens qui craignaient que cela ne nuise à leur commerce s'il venait à être pris, ne contribuèrent pas peu à le jeter dans de grands embarras, tandis qu'à Macao nous jugions que cette affaire ne pouvait nuire à personne. Nous commençâmes seulement à être un peu alarmés quand on nous apprit que le mandarin qui avait arrêté notre homme, avait envoyé nos lettres au vice-roi de Canton. Il fit lever les enveloppes chinoises et vit des caractères européens qu'il ne savait lire. Mr du Velair de la Barre qui ... vice-roi ... mandarin ... ordre pour le prier d'ouvrir les lettres et de les interpréter. Ce monsieur répondit que c'était contre le droit des gens et qu'il ne pouvait faire ce qu'on exigeait. Le mandarin alla faire son rapport au vice-roi qui sut que toute la délicatesse de conscience de Mr de la Barre consistait à ne pas vouloir ouvrir les lettres en question. Lui, moins scrupuleux les ouvrit et croyant avoir levé l'obstacle, il les renvoie à ce monsieur une seconde fois qui répondit comme la première. Il se trouvait là aussi un nommé Mr Friel, Irlandais et subrécargue de Mr de la Mettrie, conseiller à Pondichéry. Le mandarin parla de lui porter les lettres, Mr de la Barre lui fit savoir ses réponses pour qu'ils ne se coupassent pas, en effet le mandarin alla trouver ce monsieur heureusement prévenu. La première lettre qui leur tomba sous la main, était écrite en latin, il dit à l'envoyé que cette langue était fort étrange et qu'il doutait que personne puisse l'interpréter. Comme il lâcha le mot de latin, le mandarin dit que les PP. savaient cette langue et qu'il y en avait dans les vaisseaux d'Europe. Il répliqua que les aumôniers savaient dire leur bréviaire, mais pas interpréter. Lors, le vice-roi informé de toutes ces réponses n'ignorait pas qu'il y avait à Macao des PP. qui savaient les différentes langues. Il prit donc la résolution de les envoyer pour les faire expliquer. Ce coup redoubla la crainte de Mr Connain et ne laissa pas que de m'embarrasser parce que toutes nos lettres, tant d'Europe que de toutes nos missions se trouvaient là. Il y a bien des choses qu'on ne veut pas que l'on sache, nous parlons à cœur ouvert de toutes les missions de Cochinchine et d'ailleurs, il était à présumer que le vice-roi de Canton demanderait Mr Connain qui ... .. à Macao, disent qu'il était à Canton. C'était bien pis, il n'avait pu encore retourner faute de permission qu'il ne pouvait obtenir. Ce que voyant, il s'habilla à la chinoise et se retira à l'extrémité de la ville dans une maison de chrétiens. Il laissa ignorer sa retraite aux Européens qui le persécutaient pour sortir de Canton. Il me donna avis de tout par un express qu'il m'envoya. Je pris la résolution de me dire l'auteur des lettres, et de les revendiquer comme m'appartenant. En cela il n'y avait point d'équivoque puisque j'y avais autant de part que Mr Connain. Je fis mes diligences pour que ces lettres ne tombassent point entre les mains des autres aussi intéressés que moi parce qu'ils avaient écrit par cette voie. Je leur donnais avis de tout et faisais opposition à ce qu'ils interprétassent nos lettres dont je me déclarerai hardiment l'auteur, tous me promirent que chacun retirerait les siennes. Pour m'assurer davantage j'allais trouver le procureur de la ville à qui le vice-roi s'adresserait, je lui racontais toute l'histoire, et le pria de me faire avertir aussitôt qu'il recevrait nos lettres, ce qu'il me promit. Voilà où nous en sommes ce mardi-ci 20 décembre.

Mr Connain arrive de Canton le ? du dit mois, il m'apprend que notre domestique est dans les prisons de cette ville avec un chrétien de ... qu'il avait dénoncé, disant que c'était celui chez qui il allait. Tout deux ont eu dix houppeades d'une terrible façon, et sont resserrés fort étroitement dans un cachot, ainsi

l'affaire devient bien sérieuse quoiqu'elle ne devait pas l'être, ce n'était que sur des bruits du peuple qu'on m'avait écrit que le vice-roi avait envoyé nos lettres à Macao pour y être interprétées. Il a trouvé des Chinois qui savent toutes les langues d'Europe, un nommé Ouang S... qui ne doit pas être inconnu au séminaire, parle le français dans la dernière perfection, un domestique du père Miralta<sup>19</sup> qui se trouve à Canton sait et le portugais et le latin, un autre nommé Ouang Philippe sait bien le latin. Voilà ceux entre les mains de qui sont nos lettres pour être interprétées, ces trois interprètes sont fort embarrassés, ils voudraient bien ne savoir aujourd'hui que le chinois, ce serait aussi le meilleur pour nous car il est à croire qu'ils feront une version exacte et découvrirons par là ce qu'on dit des missions de Chine, nous n'avons d'espérance que dans les miséricordes du Seigneur.

Quoique Mr Connain soit à Macao, il se tient caché, ... , cela n'est pas édifiant, cependant je crois qu'il s'en glisse par ci par là quelques-uns. J'ai pris le parti de traiter cela jusqu'au bout de niaiserie et de bagatelle pour ne pas paraître timide et que ceux de Macao ne nous en fassent point accroire, car si nous faisons paraître de la crainte comme un, ils nous en donneraient comme dix. J'ai eu si grand soin de publier que les pères jésuites et le père Miralta étaient intéressés dans l'affaire, que quelques-uns même croient que nous n'y sommes pour rien, je n'ai pas manqué de le faire bien sentir à ce père que cela nous était commun, je m'imagine que nous fermerons par là bien des bouches. S'il me vient quelque chose de nouveau avant le départ des vaisseaux je ne manquerais pas de vous le faire savoir. Mr Favre est à Canton, nous l'avons prié de s'informer comment iront les choses pour nous le dire.

M. Le Poivre est aussi revenu de Canton. Son marché pour passer en Cochinchine est arrêté. Il me dit qu'il tentera l'entrée du Tonquin par ce royaume. Le bon Dieu veuille qu'il réussisse. Cette voie nous serait d'un grand secours, il n'en paraît pas d'autre. Quand nous avions eu envie de passer dans cette mission, je ne crois pas qu'il eut été possible, vu les circonstances. C'est au maître de la moisson à envoyer des ouvriers car elle paraît abondante et a besoin de bons ouvriers.

Il me semble que la subordination ne règne pas un peu assez dans ces pays-ci, il est vrai qu'il faut une personne dans la procure qui sache gagner son monde. Ainsi, Monsieur, c'est à vous à juger comment vont aller nos affaires dans la suite, si le procureur comme je le crois est l'âme de la mission, il aurait fallu en choisir une bonne, permettez-moi de vous dire pour décharger ma conscience que si je suis ici c'est votre ouvrage, je ne puis que vous promettre de faire mon possible pour tout ce qui regarde mon ... et avec cela j'espère que je n'aurai rien à me reprocher devant le bon Dieu. Donnez-moi s'il vous plaît les instructions nécessaires, j'en demande à tous nos Messieurs tant de Paris que des Indes.

Mr Connain se plaint un peu de tout le monde et je crois que tout le monde se plaint un peu de lui, tant il est vrai qu'on peut être un saint prêtre et un grand missionnaire et être en même temps un fort mauvais procureur.

.....

L'express que nous envoyons à Canton me presse, et ne me donne le temps que de vous assurer tout ... du respect profond avec lequel j'ai l'honneur ...

A Macao le jour de Noel 1741

Jean Baptiste Maigot

**24 décembre 1741, Macao, Maigot** (M.E. v 294, f°688-689)

..... Les dernières lettres venues du Tonquin du 14 avril et de la fin de mai nous [*plusieurs lignes en partie illisibles, mais où l'on comprend que Mgr Néez a écrit que les chrétiens et leur clergé vivent des moments difficiles, emprisonnement, abjuration, rançonnement etc.*] Il conclut sa lettre par dire qu'il est affligé d'un grand cours de ventre depuis un mois [...] enfin il demande absolument des missionnaires.

J'ai déjà écrit par deux voies différentes dans ce royaume, la 1<sup>ère</sup> par un de nos domestiques qu'on envoya le 9 septembre pour prendre des mesures sûres pour conduire Mr Le Poivre, il y a grande apparence que ce sera moi qui en profiterai, la seconde fois par les commissionnaires des PP. Jésuites

<sup>19</sup> Le père Miralta est Supérieur des jésuites résidant à Macao.

qui étaient sortis du Tonquin au mois d'août, ils nous ont assuré que la peste, la famine, et une cruelle guerre continuaient à désoler ce malheureux royaume.

On m'a appris que trois missionnaires étaient morts cette année, le supérieur des jésuites, un dominicain espagnol, et un propagandiste. On m'a dit aussi que le dominicain qui était pris depuis plusieurs années et condamné à mort aurait pu s'il avait voulu sortir de prison puisqu'on [ ? ] mais il a resté pour soulager les [ ? ] qui sont détenus. ....

**1741 Journal de la Cochinchine 1741 de Maigrot** (M.E.v294, f°681)

*Repris de Malleret p.23* : On envoie cette année un vaisseau en Cochinchine, c'est le père mathématicien jésuite qui a obtenu du roi cette faveur. On ne doute pas que ce ne soient les P.P. qui l'arment sous le nom d'un morador portugais. Les Jésuites envoient par cette voie plusieurs missionnaires et les P.P. espagnols à ce que l'on dit, y envoient un de leurs P.P. qui fut pris en Chine il y a deux ans. J'entends dire aussi de Canton que Mr Le Poivre veut y passer. Je ne sais pourquoi il ne veut plus aller au Tonkin.

**Janv. 1742 M. Favre à Maigrot** (M.E.v800, f°531-534)

*Repris de Maybon p.146-148 (parlant de M. de La Barre)* : M. Le Poivre est son mignon, malgré tout ce que j'ai pu dire auparavant.

A l'égard du voyage de M. Le Poivre, il ne pourra partir qu'après la nouvelle année chinoise. Alors vous vous arrangerez pour le bien placer. J'ai parlé et donné parole à mon capitaine qui le mènera à Fai-fo.<sup>20</sup>

**11 janv. 1742 M. Favre à Maigrot** (M.E.v800, f°607-610)

*Repris de Maybon p.146-148* : J'ai laissé à Canton, à M. Baptiste, mon hôte, un mémoire pour M. Le Poivre, au sujet de la mission de la Cochinchine ... Quant à M. Le Poivre, mon cher ami qu'on a tant aimé sur *le Mars*, et qui, l'on croit, ne fera pas un long séjour dans les Indes, je n'ai rien, ce me semble, oublié dans les mémoires que je lui ai écrits de ce qui pourrait lui être utile ; je pense tout le contraire de ceux qui le croient plus amateur du monde que de la mission et j'espère que le Bon Dieu qui l'a tiré des plaisirs de l'Europe lui fera goûter dans la vie les doux charmes de la grâce de Jésus-Christ, surtout et dès aussitôt qu'il combattra sous les étendards de son aimable croix au pays de la Zone torride.

**12 janv. 1742, Macao, Maigrot à M. de Montigny**<sup>21</sup> (M.E.v294, f°755)

*Repris de Malleret p.24* : Je suis persuadé que vous n'approuvez nullement ce projet d'aller en Cochinchine pour passer au Tonquin, car il n'y a pas d'apparence qu'il puisse réussir... M. Connain dit n'avoir nulle part dans cette détermination. Pour moi je n'en ai point non plus. Siam lui convenait mieux que toute autre chose. M. de Martiliat<sup>22</sup> le demandait aussi, au cas qu'il fût arrivé à Macao.

**31 mai 1742, du Siam, Mgr Lefebvre à Maigrot.** (M.E.v891, f°147)

*Repris de Malleret p.25* : Nous ne savons à quoi attribuer le parti qu'a pris M Le Poivre de se retirer en Cochinchine, étant destiné pour le Tonquin qui a un si grand besoin de missionnaires. Je veux croire présentement qu'il a de bonnes raisons, autrement il est à craindre que Dieu [ne] bénisse ses travaux. Et de plus, il paraissait qu'il eut dû passer ici pour être ordonné. Dieu veuille tout tourner à sa plus grande gloire !

---

<sup>20</sup> Faifoo : port principal de Cochinchine dans la baie de Tourane à trois-quatre jours de Hué, accessible aux petites embarcations.

<sup>21</sup> M. de Montigny est directeur du séminaire à Paris.

<sup>22</sup> Mgr Martillat, évêque d'Ecrinée, supérieur de la mission de Chine.

**Juin 1742, Cochinchine, province du Qui-Ning M. d'Azema<sup>23</sup> à inconnu** (M.E.v741, f°410)

*Repris de Malleret p.28* : Nous avons quatre sujets à présent, presque inutiles dans cette mission. M. de Bourgeries tire un peu à l'imbécillité... ne fait absolument rien que de dépenser son viatique M. Lidur élève de Siam, est hypocondriaque. [*Quant à M. Poivre*], il est peintre.

**16 juin 1742, de Cochinchine, M. Bennetat** (M.E.v741, f°403)

*Repris de Marin p.90* : Chacun fait ici ce qui lui plait. On ne reconnaît aucune autorité supérieure et on est même résolu à n'en jamais reconnaître aucune

**7 juillet 1742, de Cochinchine, Poivre à Collet** (M.E.v741, f°347-349)

A Bau-gnhé ce 7 juillet [1742]

Monsieur et très cher directeur,

Il y a plus de trois mois que je suis arrivé en Cochinchine après 15 jours de navigation dans une somme<sup>24</sup> chinoise où j'ai pensé périr. Comme ma mission est au Tonquin, je n'oublierai rien pour y passer d'ici s'il est possible. En attendant j'étudie la langue qui est la même que celle de la mission où je suis destiné. Malgré les mauvaises eaux de ce pays-ci, je ne suis pas malade. Mais vous, mon cher Monsieur, quel est l'état de votre santé ? Je prie le seigneur qu'il vous la conserve pour le bien de ces pauvres missions auxquelles vous avez tant de part. Nouveau débarqué dans ces pays-ci, quelle nouvelle pourrais-je vous en apprendre, ainsi je réserve mes relations pour une autre année. Je vous prie d'assurer de mes respects les chers pères de Montigni et de Montorsier, les chers Mrs Devry, Dufau, Bulgouvieux à qui je n'ai d'autre nouvelle à marquer que mon arrivée dans ce pays-ci. J'embrasse tous les chers frères, les nouveaux missionnaires.

Donnez-moi s'il vous plait des nouvelles de mes chers enfants, les savoyards, je les recommande au catéchiste.

Continuez, je vous prie à m'honorer de votre amitié, priez le Seigneur qu'il me donne les forces nécessaires pour remplir ma vocation. Je me recommande à vos saints sacrifices et j'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Le Poivre

**8 juillet 1742, du Sseu-tch'oan, Mgr d'Ecrinée<sup>25</sup> à Maigrot.** (M.E.v442, f°631)

*Repris de Malleret p.24* : M. Le Poivre ne pouvant passer au Tonquin aurait bien fait de suivre ce que j'avais écrit à son sujet à M Connain ... Faites tout ce que vous pourrez pour l'engager à venir ici, où il aura lieu d'être content de moi et de nos confrères. Il faut pour cette langue cy tout son esprit et toute sa mémoire que M. de Combes m'écrit être prodigieuse ...

**9 juillet 1742, du Sseu-Tch'ouan, Mgr d'Ecrinée à Connain** (M.E.v442, f°653-654)

*Repris de Malleret p.25* : Vous pouviez peut-être fort bien retenir M. Le Poivre à Macao, jusqu'à ce que vous eussiez vu une entière impossibilité de l'envoyer au Tonquin et alors lui dire qu'il devait avoir mon consentement comme le Supérieur le plus proche, avant qu'il pût passer dans une autre mission, et je crois que de ce côté-là, il [se] serait soumis à vos vues.... Vous voulez les laisser les maîtres d'eux-mêmes. Il n'est plus extraordinaire qu'ils ne fassent plus ce que vous voulez. Au reste vous pouvez dire de ma part aux nouveaux venus qu'ils doivent suivre la destination faite à Paris de leur personne, que s'il se rencontre des circonstances qui rendent moralement impossible l'exécution

<sup>23</sup> M. d'Azema est missionnaire des M.E en Cochinchine depuis peu.

<sup>24</sup> Somme : jonque pontée pour le transport de charges.

<sup>25</sup> Joachim Enjobert de Martillat, évêque d'Ecrinée, supérieur de la mission de Chine au Setchoan.

de cette destination, ils doivent s'en rapporter au missionnaire qui est chargé de la procure à Macao, sinon écrire au Supérieur de la Mission à laquelle ils sont destinés pour obtenir la permission d'aller en une autre.

**27 juin 1743 Mgr Lefebvre à inconnu** (M.E.v741, f°502)

..... Mr La Court vous écrira sans doute que me croyant hors d'état de quitter Siam, lorsque je suis arrivé, il délibérait avec nos messieurs sur le renvoi de Mrs Le Poivre et Bourgeries. Comme l'affaire est sérieuse, j'ai écrit de ne pas se presser jusqu'à ce que j'aie une connaissance plus ample des accusations qu'on fait contre Le Poivre. Je souhaiterais bien n'être pas obligé de le renvoyer car cette mission est bien dépourvue de missionnaires. J'ai fait partir pour le Ciampa le père [*Patriques*] que j'ai amené de Siam, comme il m'a assuré qu'il ne redoutait pas les chaleurs qui ont été si nuisibles à tant de missionnaires, je l'ai mis dans cet endroit d'autant plus volontiers qu'il n'aura là aucun commerce avec les réguliers. Je vous ai écrit de Siam sur l'embarras où j'étais à son égard, je vous prie de faire votre possible pour obtenir le consentement de son général qui doit être présentement en Espagne et de lui faire tenir la lettre ci-jointe. Je ne sais si je pourrai rétablir ma santé, ... étant dans un bien mauvais état, je me conforme à la volonté du Seigneur soit pour la vie soit pour la mort. Si je meurs, je laisserai un pro-vicaire qui sera en état de remédier aux maux de cette mission jusqu'à ce que la S. C. y en pourvoit autrement. Je me recommande au saint sacrifice et suis, messieurs, très respectueusement.

Votre très humble et très obéissant serviteur

A Nathang ce 27 juin 1743

Armand Lefebvre, évêque de Noéline

**Le 22 août 1743, M. De La Court au séminaire** (M.E.v741, f°519-521)

Je ne saurais assez vous remercier en mon particulier pour les soins que vous avez pris de nous procurer Mgr Lefebvre pour vicaire apostolique de notre mission. [...] Cependant ma joie a été bien diminuée par les secondes nouvelles que j'en ai reçues par M. Bennetat, chez qui il est abordé dans les provinces australes, à 16 journées d'ici. Ce cher confrère, aussi bien que sa grandeur, me marquent qu'il a l'estomac et la poitrine ruinés, qu'il est souvent attaqué d'un flux de ventre et d'une incontinence d'urine, outre que sa bouche est, dit-il, comme un soufflet qui rend continuellement des vents poussés du bas ventre, ce qui m'afflige infiniment, et me fait craindre de voir en peu notre mission dans son ancienne viduité. Ce prélat sans doute nous écrira son état, et les moyens qu'il y a à prendre. Je me suis contenté de lui marquer ce qui s'est passé ici pendant le cours de l'année, pour qu'il en porte son jugement, et en fasse le rapport à la sacrée congrégation, comme bon lui semblera. L'année passée j'eus l'honneur de vous adresser mon journal pour le faire tenir à la sacrée congrégation mais comme des personnes d'une autre mission m'ont écrit que j'avais perdu ma peine, et que vous le retiendrez, je me tiens dispensé pour l'avenir de ce travail, et quoique ces personnes me marquent d'adresser mes lettres à la sacrée congrégation par d'autres mains que les vôtres, je m'en tiendrais au silence d'autant plus volontiers que je suis maintenant déchargé du soin d'informer Rome. J'... deux lignes ci-joint ... pour ma décharge. Au reste si vous ne jugez pas à propos d'envoyer ma lettre, j'en suis consolé par avance. Je ne doute pas messieurs que dans les idées que vous avez de moi, vous n'ayez été sur les épines pendant ces deux années que vous avez su que j'étais provicaire, dans la crainte que je misse le feu aux quatre coins de la mission. Dieu sait ce qu'il en est, et cela me suffit, et je puis du moins vous répondre que vous n'avez plus rien à craindre ; car le premier acte qu'a fait notre prélat a été d'obvier à ce malheur dans la même pensée sans doute que moi. A peine a-t-il mis le pied à terre qu'il m'a donné la consolation de déterminer que je sortirais de la cour qui est une seconde Babylone par le grand concours des réguliers qui y habitent, et que j'établirais ma demeure à l'extrémité des provinces australes, où je n'entendrai pas même parler des réguliers. C'est ce que je désirais depuis longtemps, pour jouir à mon tour de la paix du cœur si nécessaire à un ouvrier apostolique.

Mr Le Poivre qui a pris le parti de s'en retourner en Europe par raison de santé et à cause de la faiblesse de son tempérament entièrement dérangé vous dira les nouvelles de ce pays. Il aurait bien voulu attendre la permission de se retirer qu'il a demandée à Mgr Lefebvre, mais il y a apparence qu'elle ne viendra pas à temps pour le départ des vaisseaux. Cependant il me paraît que dans l'état où

il est, il ne peut guère attendre à une autre année sans s'exposer à tomber dans l'état de M. Bourgeries. Il est attaqué de vertiges continuels. Il demande à se retirer chez lui. Par là, nous nous trouvons privés d'un sujet plein d'esprit et de savoir. [*Une page : influence des Jésuites au palais, les conséquences néfastes de leur présence dans trois provinces, un oncle du roi prêt au baptême*]

A Hué, capitale de la Cochinchine ce 12 août 1743.

[*En fin de lettre, une rature de 22 août en 12 août, mais l'en-tête est au 22 août*]

**9 nov. 1743, Canton, Poivre à Maigrot** (M.E.v800, f°623-626)

Monsieur,

Les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire depuis mon séjour à Canton commencent et finissent toujours par des actions de grâce et des assurances d'estime et de cordialité. Je serais très sensible à de tels sentiments, si je pouvais me persuader qu'il y eut de la sincérité ; mais comme j'ai des preuves que ce ne sont que des compliments, je ne puis aujourd'hui m'empêcher de me plaindre, et vous prie très sincèrement de vouloir bien cesser de vous moquer de moi. Si les sentiments d'amitié que vous me faites l'honneur de me témoigner dans vos lettres étaient sincères, vous pouviez, Monsieur, m'en donner des preuves à Macao, pendant le peu de temps que vous m'avez fait la grâce de me loger chez vous. J'osais réellement compter en vous un ami : un long voyage fait ensemble, mêmes dangers courus, mêmes fatigues essayées, une même vocation, etc. Tout cela m'était un gage de vos sentiments. Quelques lettres que vous m'aviez écrites avant mon départ pour la Cochinchine, avaient achevé de m'abuser, et je me regardais réellement comme votre ami. - Ainsi prévenu j'ai étrangement été surpris à mon retour à Macao. J'arrivais dans ce pays là en un état qui me rendait au moins digne de votre compassion, puisque je ne méritais pas votre amitié. Dès votre premier bonjour jusqu'à votre tendre adieu, je n'ai apprécié chez vous qu'indifférence, mépris, défiance. Pourquoi, mon cher Monsieur, un tel changement, serait-ce moi qui y ait donné lieu ? Et si j'y ai donné lieu, comment cela ? Est-ce en Cochinchine, est-ce ici ? Lorsque nous arrivâmes, il y a deux ans à Macao, nous agissions de concert et en confrères, vos chagrins étaient les miens. Je me faisais un devoir de partager vos peines. De votre côté, l'amitié fut toujours réciproque et vous me consolâtes en mille occasions. Nous nous communiquions mutuellement nos nouvelles et ce que j'apprenais le matin, vous le saviez avants la moitié du jour. Pourquoi pendant une absence de dix-huit mois, avez-vous si fort changé de sentiment et de conduite à mon égard ? Plus de communications, plus de nouvelles, quelques réponses sèches et à demi-mot. La lettre commune de nos Messieurs de Paris, laquelle j'avais malgré vous, droit de lire, m'en avez-vous jamais fait part ? M'avez-vous jamais interrogé sur mon dessein de retourner en Europe ou de travailler à la mission ? Je vous en aurais parlé le premier, si votre conduite défiante ne m'avait fermé la bouche. Je passe sous silence mille autres articles qui, en détail, ne sont que des minuties, mais qui réunis ensemble marquent la plus grande indifférence et le mépris le plus parfait, - Une autre chose qui me surprend beaucoup et à laquelle je ne puis être insensible, c'est que quoique je vous ai dit avant mon départ que si ma santé se remettait je resterais encore pour travailler dans nos missions, suivant l'avis des supérieurs et que si je ne pouvais me remettre, je repasserais en Europe. Or ce qui m'étonne, c'est que prévenu là-dessus et sachant mon dessein, vous ne m'en dites pas un seul mot dans vos lettres. Vous n'oubliez pas jusqu'à la plus petite de vos commissions, et sur l'article de ma santé et du parti qui doit en être la suite, vous gardez un silence profond. Il est vrai que c'est là une affaire de petite conséquence et qui ne vous intéresse point. Mais ce qu'il y a de bien plus surprenant encore, c'est le dessein que vous avez pris de m'envoyer ici mon coffre, sans que j'aie l'honneur de vous le demander. C'est donc à dire que vous espérez que ma santé ne se rétablira pas, ou bien qu'indépendamment que ma santé se remette ou ne se remette pas, de votre autorité vous jugez à propos de me renvoyer en Europe, apparemment parce que dans la comparaison intérieur que vous faites de vous avec moi, vous me trouvez dépourvu de ces grands talents que vous avez en abondance et que vous décidez qu'un sujet sans esprit, sans talent, qu'un sujet ignorant et sans lumière, n'est pas capable de travailler à nos missions. Si ce sont, mon cher Monsieur, ces réflexions qui me rendent méprisable à vos yeux, vous avez raison, et vous ne me mépriserez jamais autant que je le mérite. Mais remarquez que quoique je sois ainsi dépourvu de toute qualité, je ne dois pas pour cela être rejeté de l'œuvre de Dieu. Cela serait bon si j'osais par exemple aspirer à la grande place que vous occupez. A Dieu ne plaise, je sais fort bien que pour la remplir, il faut avoir



plus que de l'esprit, je veux dire du génie et des talents supérieurs. Mais non, je n'aspire pas si haut. Toute mon ambition c'est d'être un jour la faible voix qui crie dans le désert, préparez les voies du Seigneur, vox clamantis, etc.

Si le peu d'effets que j'ai laissé chez vous, vous embarrasse, faites-moi la grâce de les faire transporter au bas de votre escalier, avec les effets de Mr Vincent, que si vous jugez pas encore à propos de m'accorder cette faveur, j'écrirai au père Emanuel de vouloir bien les retirer chez lui, et certainement je trouverai plus d'amitié et de secours dans cet étranger qu'en vous, Monsieur, qui m'appellez votre confrère, et votre cher confrère. – Plus je fais attention à cet article de votre lettre, plus je sens mon cœur affligé. Je serais moins sensible si cela me fût venu de la part de tout autre, mais que vous, Monsieur, vous en agissiez ainsi envers moi, vous pour qui j'ai toujours eu les sentiments de la plus tendre amitié, vous que j'ai toujours estimé par inclination et par devoir, que vous en agissiez ainsi c'est ce que je ne puis supporter. -- Rappelez-vous, Monsieur, le jour auquel avant notre départ pour ces pays-ci, nous allâmes ensemble dans l'église des Martyrs demander au Dieu de paix et de charité, la grâce de pouvoir un jour donner nos âmes pour le salut de nos frères. Là vous offrites le sacrifice de l'agneau sans tache, nous fûmes tous les deux admis au même banquet. Vos larmes et les miennes qui coulaient dans le même temps, accompagnaient le sacrifice. Cette espèce d'union sacrée que nous contractâmes pour lors, n'était donc pas un lien assez fort pour nous tenir à jamais unis en Jésus Christ notre sauveur. D'où aurait pu venir un tel changement ? Serait-ce qu'autrefois nous étions confrères et qu'aujourd'hui, la place que vous occupez, vous mettant au-dessus de moi, vous donne le droit de me mépriser ?

Un autre article qui m'a encore étonné c'est la précaution défiante que vous avez prise contre moi dans les lettres que vous avez ici adressées à Mrs de la Barre, Friel, et Noal.

Sans doute que vous avez peur que j'aille à ces Mrs demander de l'argent pour faire ma pacotille. La chose la plus rare et la plus surprenante que je pourrais porter à mes amis en Europe, si j'y allais, ce serait la nouvelle de la conduite que vous tenez à mon égard. Vous croyez sans doute que je tiens ici table ouverte et que je dissipe vos piastres. Vous vous trompez, Monsieur et je ne fais pas ici tant de dépense que vous à Macao. Aussi ne suis-je pas si gros seigneur. Cependant, malgré mon peu de dépense après que j'aurai payé votre encensoir et votre pièce de soie, j'irai demander l'aumône et ne vous flattez pas s'il vous plaît d'avance, du cruel plaisir de me la refuser, car je ne m'adresserai pas à vous.— Il est vrai que dans vos lettres à ces Mrs vous les assurez que vous n'avez personne en vue, cette assurance les a fait rire, et leur a en même temps donné une idée de votre peu de sincérité. Que je vous dise par parenthèse et en passant, qu'à l'occasion de ces lettres quelques-uns de ces Mrs m'ont témoigné qu'ils vous connaissaient sur le même pied que je commence à vous connaître aujourd'hui et croyez que vous n'êtes pas extraordinaire pour moi seul.

Jusqu'ici, mon cher Monsieur, j'ai laissé ma douleur toute seule s'expliquer, pardonnez si son langage est dur et son style amer, ses plaintes n'eussent pas si tôt finies si les sentiments, l'amitié que je conserve encore pour vous n'eussent comme étouffés ceux de mon affliction.

Au reste, mon cher abbé, croyez, je vous prie, que mon cœur est toujours le même à votre égard. Nous sommes frères, unis par le sang de notre rédempteur. Malheur à celui qu'un tel lien ne peut fixer. Vous êtes le maître de vos sentiments, mais pour moi, je vous dis avec confiance que rien ne me séparera jamais de la charité de Jésus Christ et de l'amour de mes frères. Si vous avez des raisons d'en agir à mon égard comme vous en agissez, faites m'en part. Agissons en frères sans perdre le précieux trésor de la paix en Dieu.

Votre très humble et très obéissant serviteur. Le Poivre

**1 déc. 1743, Macao, Maigrot à inconnu** (M.E.v294, f°847)

*Repris de Malleret p.37-38* : Ce que j'avais prévu par rapport à M. Le Poivre arrive. Il revient de Canton incommodé à la vérité, mais son procédé ne me paraît pas des plus sincères. Lorsque je lui ai signifié son retour, il m'a dit qu'il en appellerait à Mgr d'Ecrinée, notre supérieur de la Chine. Son intention, m'a-t-il dit, est d'aller joindre Sa Grandeur si elle le juge à propos. Je doute que ce prélat

veuille l'employer [dans] la mission. On lui marquera sans doute les raisons pour lesquelles il a quitté celle de Cochinchine

**9 déc. 1743, mention d'une lettre non datée de M. Rivoal à Maigrot** (M.E.v294, f°885)

*Repris de Malleret p.31-32* : Sa faible santé n'a pu s'accommoder à l'air et à la nourriture de ce pays-ci. Il est tombé depuis un an dans une faiblesse qui nous a fait appréhender des suites fâcheuses. S'il restait encore un an, il paraît que sa maladie pourrait devenir incurable. C'est ce qui nous engage à avoir des égards pour lui. Etant jeune, il pourra se raccommode à Macao où l'air est meilleur qu'ici.

**9 déc. 1743, Macao, Poivre à inconnu** (M.E.v741, f°523-525)

Macao ce 9 décembre 1743

Monsieur,

Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire de Cochinchine, il a plu au Seigneur de m'éprouver par des maladies continuelles qui m'ont réduit à un état assez triste ; nos messieurs de cette mission ont craint que je ne devinsse comme M. Bourgeries inutile et même à charge. C'est pourquoi ils ont pris le parti de me renvoyer en Chine où par le secours des chirurgiens européens je pourrai me rétablir. Arrivé dans ce pays-ci, je me suis mis entre les mains de ces Mrs et ai pris toutes les médecines qu'ils ont jugé à propos de me faire prendre. Après tout cela je me trouve plus mal et plus affaibli que jamais. Je me trouve même actuellement si faible que si la reconnaissance ne me prêtait des forces, il me serait impossible de vous écrire. Je vous avouerai avec confiance, et comme je le pense devant Dieu, que dans l'état où je me trouve, ce qu'il y a d'affligeant pour moi n'est pas de voir mon tempérament ruiné dans un âge encore jeune, mais ce qui me désole et m'accable, c'est la crainte où je suis de ne pouvoir travailler à la gloire de notre bon maître. Au reste, que sa sainte volonté soit faite, c'est lui qui m'avait donné les forces qu'il m'a ôtées, je ne vois pas que je puisse me plaindre. Le sentiment de nos messieurs soit de la Cochinchine, soit de Macao, était que je repassasse cette année en Europe. Mais quelque malade que je sois, j'ai demandé quartier pour un an. Je pense avec quelques soins me rétablir et après cela travailler comme un autre. Je vous assure qu'après le parti que j'ai pris de venir si loin travailler au salut des âmes, après avoir renoncé à l'Europe, et à ce que je pouvais y avoir de plus cher, je ne trouve rien non seulement de si honteux, mais encore rien de si triste et de si affligeant, que de se voir obligé de retourner sur ses pas. Cependant je crois que si ma maladie durait et que je ne pusse pas me rétablir, je ne serais plus le maître de rester, parce qu'alors je deviendrais à charge à la mission. Cette réflexion me remplit de crainte pour l'avenir.

Pour ce qui regarde la mission de Cochinchine, je n'ai autre chose à vous en dire sinon que la religion se prêche en ce royaume avec autant de liberté qu'en Europe. Il serait bien à souhaiter qu'on profitât d'un temps aussi heureux, mais les choses vont bien doucement. Ce qui m'a beaucoup consolé dans ce pais-là, c'est 1° la ferveur du plus grand nombre des chrétiens, 2° c'est que pendant un an et huit mois de séjour à la cour, j'ai reconnu par des preuves très certaines que les horribles accusations faites contre quelques missionnaires des autres corps, n'étaient que des accusations sans fondement, et celui qui les avait publiées a reconnu avec moi qu'il avait écouté et cru trop légèrement.

Si j'écoutais la confiance sans borne que j'ai en vous, notre trop cher Supérieur, ou plutôt mon cher père en J.-C. j'aurais bien des choses à vous dire, et je ne finirais pas si tôt. Mais en voilà bien assez pour un malade aussi faible que je le suis. J'aurai bien souhaité écrire à Mrs nos directeurs et surtout à Mr du Fau pour qui j'ai beaucoup de respect et l'estime la plus singulière, mais il doit m'excuser pour la présente. Je suis si affaibli que la moindre attention suivie à quoi que ce soit, trouble et bouleverse ma pauvre petite tête, je me recommande très instamment à [illisible], mais surtout aux prières et saints sacrifices de tous les messieurs. J'ai appris avec beaucoup de douleur la mort de Mrs de Montorsier et de Montigni, j'avais beaucoup [illisible] et à l'autre, aussi ne les ai-je pas oubliés devant le Seigneur. Je souhaiterais bien que mes oraisons fussent plus ferventes afin qu'elles fussent plus utiles.

Pour moi, mon cher père en J.-C. je me recommande à votre souvenir et surtout à vos ferventes prières. De temps en temps en offrant le St sacrifice ressouvenez-vous je vous prie d'un de vos enfants

qui est ici dans ces pays éloignés dans l'état le plus triste. Il y a longtemps que je prie Dieu de me rendre la santé pour que je puisse travailler à sa gloire, mais il ne m'écoute point. Peut-être que ce que je demande n'est pas juste, ou bien aussi peut-être ne veut-il point écouter la voix d'un misérable pécheur comme moi. Je vous prie donc de demander pour moi ce que je ne puis obtenir, et j'ai beaucoup de confiance dans vos saintes prières. J'ai l'honneur d'être avec tout le respect possible,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Le Poivre

**18 sept. 1744, Tch'eng-t'on, Mgr de Martiliat, à Maigrot** (M.E.v800, f°643)

*Repris de Maybon p.153 (Poivre est alors en Chine, à Canton ou Macao)*

Monsieur et très cher Confrère,

Je suis fort étonné de n'apprendre ni dans vos lettres ni dans celles de M. de La Court aucune raison de la sortie de M. Le Poivre de la Mission de Cochinchine. Ce qui me surprend encore davantage, c'est ce que ce Monsieur n'ait pas voulu prendre la peine de m'écrire deux mots pour m'informer. La coutume de notre Séminaire est que quand on quitte sa Mission, on retourne tout d'un coup en France ou que, si on veut passer dans une autre Mission, on en ait la permission tant du Supérieur de celle dont on sort que de celle où l'on veut rentrer. C'est bien ainsi que l'ordonnent les décrets de la Sacrée Congrégation. Puis donc que M. Poivre n'a pas cette permission, il ne convient pas que nous l'admettions dans notre Mission de Chine ; il ne se sent pas appelé à l'œuvre trop laborieuse de la Mission ; il n'y a là rien d'extraordinaire, les vocations sont différentes. Ne le retenez donc point à Macao, mais dites-lui qu'il ait la bonté de s'en retourner en France. Je suis obligé, Monsieur, de vous donner cet ordre aussi bien qu'au dit M. Poivre pour m'acquitter de mon devoir de Supérieur. Qu'il soit persuadé du reste que je ne l'en estime pas moins et que notre Séminaire se fera toujours un plaisir de lui rendre service. Je le salue de tout mon cœur et vous aussi, Monsieur, étant à mon ordinaire,

Votre très humble et très obéissant serviteur, Joachim, évêque

**26 sept. 1744 du Sseu-tch'oan, Mgr d'Ecrinée à Maigrot** (M.E.v442, f°869)

*Repris de Malleret p.37* : Je voudrais bien qu'au cas que le Sr Le Poivre ne soit pas sorti de Macao entre le temps que vous avez écrit votre lettre et que vous receviez celle-ci, il eut donné des marques d'une si grande pénitence, ou que vous eussiez reçu de la Cochinchine des preuves de son innocence si fortes, que nous puissions l'admettre dans notre mission : car on le dit plein d'esprit et d'une physionomie passable pour la Chine. Mais comme je n'espère pas cela, je vous envoie une lettre à part pour lui dire de sortir. C'est à vous, Monsieur, de vous en servir comme vous jugerez devoir faire. C'est-à-dire que si ce que je viens de dire se trouvait vrai, vous nous l'enverrez. Sinon vous lui montrerez ma lettre et le renverrez. Il ne m'a pas écrit un mot. Voilà ce qui me persuade la vérité de sa mauvaise conduite passée et me fait perdre toute espérance, quoiqu'il ait dit à Jacques qu'il désirait venir ici. C'est pour lui cacher sa sottise, en quoi il a été assez prudent.

**3 nov. 1744 Hué, Mgr Lefebvre, évêque de Cochinchine à Maigrot** (M.E.v800, p.645)

Monsieur et cher Confrère,

J'ai appris avec la dernière surprise que M. le Poivre était resté à Macao sous différents prétextes pour éluder son renvoi en Europe. Je vous donne avis par la présente que j'ai exclu ce Monsieur de notre petite congrégation pour les actions indignes qu'il a faites ici et en conséquence je vous signifie de lui fournir ce qui lui sera présentement nécessaire pour son retour et, s'il refuse de partir par la première occasion que vous lui fournirez, vous devrez l'abandonner et le faire sortir de notre maison comme un homme qui ne mérite pas qu'on ait pour lui les moindres égards. Quant aux fautes pour lesquelles il est exclus, c'est 1° pour avoir fait une action qu'on ne doit pas nommer, 2° pour avoir été le voleur ou le receleur de quelques pains d'or qui ont été ensuite restitués par lui-même, 3° pour, s'étant saisi d'une épée pour s'en percer parce qu'on le pressait de rendre quelques taels d'or qui manquaient à faire que la restitution fût entière, et qu'il a écrit cette année être dans les commodités, 4° pour avoir voulu mettre le feu à la maison du missionnaire où il était. Vous comprenez mon cher confrère que de pareils

faits demandent une exclusion de notre petite congrégation, aussi ayez la bonté de lui signifier de se retirer et comme je me confie dans le Seigneur qu'il aura déjà ouvert les yeux sur de si grands égarements où la vivacité quant à quelques faits a eu plus de part que la malice, je vous exhorte à prendre tous les moyens pour que son retour se fasse sans bruit.

Si cependant il faisait quelques difficultés, usez de l'autorité que vous donne le poste que vous occupez et de celle que je vous donne par la présente et abandonnez-le. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis, Monsieur et Cher Confrère, très respectueusement,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Armand François, évêque de Noëlène

**24 déc. 1744, Canton, Poivre à Maigrot** (M.E.v800, p.654-656)

Canton, ce 24 décembre 1744

Monsieur,

Vous avez dû recevoir vos lettres du *Foukier* par Paulo Tchang. Votre domestique André vous remettra trois piastre et trois quarts que je vous prie de faire tenir à la femme d'un pauvre Siamois qui est avec Mr Joannis, lequel se nomme Fransisco N'hunes, c'est lui qui envoie cela à sa femme.

Vous recevrez aussi un rouleau de cartes qui appartient au pilote N'hunes qui a travaillé pour Mr Canadeau. Je le remercie et vous prie de lui remettre le susdit rouleau. Je lui avais promis du papier d'Europe mais je n'ai pu en avoir, le comptoir français en manque.

Mr le major vous enverra, à ce qu'il m'a dit, une pièce de [ ? ] pour Mr d'Azema.

M. Friell vous remercie de la lettre gracieuse que vous lui avez écrite, il est accablé d'affaires et ne manquera point à vous répondre dès qu'il aura un moment à lui.

Vous savez aussi bien que moi comment mon passage a été réglé. M. de la Barre<sup>26</sup> m'a dit qu'il vous en avait informé.

Mr Joannis a trouvé une occasion de vous témoigner sa reconnaissance, il en est bien aise. On est heureux quand on est payé de reconnaissance.

Je vous remercie de vos bonnes nouvelles du Se-tchuen et du Tonquin, mais vous ne me faites pas part de tout ce qui vient du Se-tchuen et qui me regarde. Auriez-vous de la peine à m'envoyer ce que vous m'avez procuré ? En tout cas, je vous en ai la même obligation.

Je vous remercie beaucoup des peines que vous vous êtes donné pour m'avoir un chapeau, pourquoi vous donner tant de peine puisque comme vous dites fort bien dans votre lettre, je n'en ai pas besoin.

Les lettres du Tonkin dont je vous ai parlé dans mes premières lettres sont d'autres que celles que je vous ai envoyé, vous dûtes les recevoir de la part du père [*Gull...mi*], à qui [*Marc*] m'a dit les avoir envoyé.

Vos lettres sont précieuses, elles sont rares : vous m'auriez fait plaisir de m'écrire un petit mot en envoyant votre domestique chez moi. Je sais que vous avez affaire et que vous ne pouvez pas, par la même occasion, écrire à tout le monde.

Nous voici à la veille des bonnes fêtes. Permettez que je profite de l'occasion pour vous faire les souhaits que vous faites vous-même à tous vos amis.

C'est demain, mon cher Monsieur, le mystère de la charité infinie de notre Dieu, oserai-je le célébrer avec quelque ressentiment dans le cœur ? Non, je ne puis résister à l'exemple d'un Dieu naissant pour des hommes ingrats. Vous me permettez donc de vous demander à cette occasion, ce que je n'ai point eu le courage de vous demander pendant plus d'un an que nous avons vécu ensemble. Ce que je vous demande le voici : oubliez le passé, n'ayez plus contre votre frère ni préjugé ni ressentiment, effacez de votre cœur toute rancune. Je n'ignore rien de tout ce que vous avez contre moi, je ne l'avais pas mérité, mais je l'oublie aujourd'hui. Je vous quitte, je ne suis plus votre confrère, mais je ne cesserai point d'être votre ami ; un calomniateur a pu vous prévenir contre moi, il n'aurait jamais pu

<sup>26</sup> Duvelaër de la Barre, premier subrécargue de la Compagnie des Indes chez qui Poivre loge à Canton.

m'indisposer contre vous. Je vous prie, au nom de Jésus naissant, de revenir de vos prévention à mon égard ; brûlez jusqu'au moindre morceau de ces lettres iniques enfantées par la discorde et pleines de mensonges. Je prie le Seigneur de pardonner au malheureux qui les a écrites et je lui pardonne de tout mon cœur.

Je souhaite à M. de Verthamont et à M. Benoist les bonnes fêtes, je me recommande aux prières de l'un et de l'autre ainsi qu'aux vôtres. J'ai l'honneur d'être,

Monsieur, Votre très humble serviteur. Le Poivre.

**30 août 1745, Mergui (Siam), Poivre à Mgr de Lolière<sup>27</sup> (L.M.38) (M.E.v884, f°373-374)**

Monseigneur,

Votre grandeur aura appris par la voie de sommes chinoises l'état des missions de Chine, Cochinchine, et Tonquin, et en même temps mon départ de Macao pour l'Europe J'avais quitté la mission de Cochinchine par les conseils et sollicitations de Mr de La Court qui jugea que ma santé ne me permettrait jamais d'être utile à la mission. Pendant une année de séjour que j'ai fait à Macao ma santé sera [sic<sup>28</sup>] entièrement rétablie et j'ai demandé à aller à Siam travailler sous vos ordres, et j'avais même pris avec le consentement de Mr Maigrot des arrangements avec un capitaine anglais nommé Mr Loder pour passer à Siam la veille du jour auquel nous devions partir arriva une escadre espagnole qui empêcha notre voyage. Malgré cet obstacle mon intention avait toujours été la même ; mais au mois d'octobre de l'année passée il me vint un ordre de Monseigneur de Noëlène de partir pour l'Europe. La raison de cet ordre était que j'étais parti de Cochinchine sans sa permission, cela est vrai. Car Mr de La Court m'avait persuadé qu'il était seul supérieur de la mission jusqu'à l'arrivée d'un nouvel évêque. C'est à ce monsieur qui est un peu trop remuant, c'est à lui que j'ai l'obligation de tous les malheurs qui me sont arrivés depuis. Je me suis embarqué dans le vaisseau de la Compagnie, le 16 janvier de l'année courante, et après une heureuse navigation jusqu'au détroit de Banca, nous avons rencontré deux vaisseaux de guerre anglais l'un de 56 et l'autre de 64 pièces de canon qui nous ont donné les premières nouvelles de la guerre que nous avons avec l'Angleterre. Les trois vaisseaux de la Compagnie quoique surpris ont fait une vigoureuse résistance pendant près de deux heures et demi après quoi nous avons amené pavillon. Il en a coûté aux Anglais environs 25 morts ou blessés, du côté des Français il y en a eu 17 dont 3 ou 4 tués dans le combat. Pour moi, j'ai eu le malheur d'avoir le bras droit emporté d'un coup de canon. Nos vainqueurs nous ont transportés dans leur bord où nous avons été d'abord assez mal. Le chirurgien anglais qui m'a traité a été obligé pour pouvoir me guérir de me couper encore une partie du bras. Nous avons été tous menés à Batavia où les officiers ont eu la ville pour prison et obligés de se nourrir à leurs dépens quoique dépouillés de tout. C'est dans cette occasion où j'ai éprouvé combien la providence est grande au milieu d'un pays étranger, et je dirais presque barbare, sans argent, sans amis et moi sans bras. Nous avons tous vécu grâce à Dieu et cela pendant 4 mois. Nos pauvres équipages ont été bien plus maltraités encore tant de la part des Anglais que des Hollandais. Les trois quarts ont péri de misère sur une île où on les avait presque abandonnés. Enfin après bien des peines nous avons obtenu des Anglais un passe port et des Hollandais un mauvais petit vaisseau pour nous rendre à Pondichery. Ce vaisseau a été confié à Mr Deschenays et à Mr Dubois qui avait été pris aussi bien que nous le premier à Achem commandant le vaisseau Le Favory et les deux autres dans leur vaisseau qui revenait de Manille avec 300 mille piastres, dans le détroit de Malacca par deux autres vaisseaux de guerre anglais de la même escadre qui s'étaient divisés dans les deux détroits pour ne pas nous manquer. Nous sommes donc partis de Batavia avec la joie des gens qui recouvrent leur liberté, nous espérions nous rendre dans un mois à Pondichéry. Mais nous avons eu le malheur de manquer Ceylan et par conséquent obligés de venir hiverner à Mergui. Dans ce dernier voyage qui a été de deux mois, nous avons éprouvé toutes sortes de malheurs et avons manqué plusieurs fois de périr. Mr de Cona [Cauna<sup>29</sup>] vous marquera la triste situation dans laquelle nous sommes tous. Pour moi ça a été une grande consolation de trouver ici le cher Mr Cona que j'avais déjà connu à Paris et qui me donne tous les secours qui dépendent de lui.

<sup>27</sup> Mgr de Juliopolis = Mgr de Lolière Puycontat, vicaire apostolique de Siam.

<sup>28</sup> Comprendre « se sera » ou mieux « s'est »

<sup>29</sup> Pierre-Daniel Cauna (de Cabanne de) missionnaire des M.E. vient d'être nommé au Siam

Ce monsieur m'a dit qu'il vous marquait toutes les nouvelles que vous apprendrez peut-être en plus grand détail par la voie d'un jésuite portugais nommé le père Montagne qui devait passer de Batavia à Siam par un petit vaisseau hollandais particulier dans le temps que nous sommes partis de ce pays là.

Les trois écoliers tonquinois qui devaient passer de Macao à Siam ne vous parviendront pas cette année, le vaisseau qui devait les transporter avec le susdit père jésuite a brûlé devant Macao dans le temps qu'il allait mettre à la voile. Mr Maigrot ne se pressera pas de vous les envoyer quoiqu'il ne manque pas d'occasion.

Je finis, Monseigneur, en vous demandant vos ordres et votre bénédiction apostolique. J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Poivre, à Mergui ce 30 août 1745

**8 oct. 1745, Macao, Maigrot à l'abbé Collet** (M.E.v294, f°958 et v443, f°214)

*Repris de Malleret p.32* : M. de La Court m'écrivit en renvoyant M. Poivre qu'il informait Mr le Supérieur de sa mauvaise conduite. Je crus que cela suffisait. Mais il est plus probable qu'il intercepta la lettre, comme il le fit encore très certainement l'an passé. N'importe, comme j'étais fort au fait de tout ce qui le regardait, j'écrivis par trois voies toutes ses belles actions. Si les Anglais ont lu mes lettres, aussi bien que les Français, ils auront été fort édifiés. Malgré tout ce que j'ai marqué, je ne sais point pourquoi il a été chassé de la mission. Tous les faits sont postérieurs à son expulsion. [*Variante* :] Et encore, je ne sais pas, ni personne ne saura pourquoi il a été chassé, car tout ce que l'on a marqué ne sont que des faits postérieurs à son exclusion.

Si j'avais osé dire mon sentiment quand nous étions au Séminaire, j'aurais bien assuré que ce n'était pas un homme à faire mission, un petit mondain qui faisait presque jamais d'exercices, qui ne s'occupait qu'à des bagatelles, délicat extrêmement sur le boire et le manger, tandis que dans la mission, il ne faut que des gens de grand appétit, mangeant de tout. Comment aurait-il fait au Tonkin, où on mange du poisson pourri, les gousses d'ail trempées dans le vinaigre par cinquantaines, les feuilles d'arbres cuites au sel et à l'eau. Tout cela est réel. J'ai ici des Tonquinois, je leur vois faire leur ragoût et je n'en mange point excepté du poisson quand cet article de mangeaille n'est point à mépriser. J'espère beaucoup d'un missionnaire qui baffle bien, et que je vois mordre hardiment dans tout ce qu'on lui présente. Quand vous verrez de ces gens-là au Séminaire, vous pourrez dire, Monsieur, ce sera là un bon missionnaire. Ceux dont il faut se défier et se défier infiniment, ce sont ceux qui montrent du caprice, de l'amour-propre et une volonté particulière. Quiconque n'a pas une obéissance aveugle ne doit jamais venir en mission. *Variante* : Défiez-vous infiniment de ceux qui disent : « Je n'aimerais pas aller à la Chine, j'aimerais mieux le Tonquin que la Cochinchine »

**20 octobre 1745, Mgr de Juliopolis<sup>30</sup> répond à Poivre** (M.E.v884, f°374-376)

Au séminaire de St Joseph à Siam le 20 octobre 1745

Mon cher Monsieur Le Poivre,

J'ai reçu avant-hier 18 de ce mois votre lettre écrite de Mergui [Mergui] en date du 30 août dernier. Je vous remercie du détail de nouvelles qu'il vous a plu me donner, elles sont bien tristes pour nos chers Français et pour vous en particulier, je les avais déjà apprises à l'arrivée d'un vaisseau hollandais de Batavia, et j'en étais extrêmement touché. Touchant la proposition que vous me faites de vous conserver au service de Dieu dans une mission, où vous étiez sur le point de passer de Macao, comme vous me l'apprenez vous-même, et comme je l'avais déjà appris d'ailleurs, je vous dirai avec sincérité que j'avais souhaité de vous avoir dès le temps que vous étiez encore dans notre séminaire de Paris, et qu'ayant appris que vous étiez sorti de la mission de Cochinchine pour cause de maladie, j'espérais et souhaitais fort que vous vinssiez éprouver l'air de Siam. La chose est très difficile présentement, depuis que le vicaire apostolique supérieur de la mission de Cochinchine vous a déclaré exclu de la mission et a ordonné qu'on vous renvoyât en France. Or vous savez bien qu'il ne convient pas qu'un vicaire apostolique défasse ce que l'autre a fait. Quand la chose serait comme vous le dites, [à] savoir

<sup>30</sup> Mgr de Juliopolis : autre désignation de M. de Lolier Puycontat, vicaire apostolique de Siam.

que vous avez quitté la mission de Cochinchine par le conseil et sollicitation de Mr de La Court qui jugea que votre santé ne vous permettrait jamais d'être utile à la mission, Mr de La Court vous ayant persuadé qu'il était seul supérieur de la mission jusqu'à l'arrivée du nouvel évêque, vous ne deviez pas vous laisser persuader cela, d'autant que Mgr de Noëlène était déjà dans la mission, arrêté pour cause de maladie auprès de Mr Bennetat. Il y a apparence que votre maladie n'était pas venue tout à coup, et que vous auriez eu le temps d'avertir sa grandeur de l'état où vous vous trouviez, et de la nécessité où vous vous trouviez de sortir de la mission pour recouvrer votre santé, alors il vous aurait, sans doute, donné une réponse favorable, ou si le temps du départ des vaisseaux avait été si prompt que vous ne pussiez pas recevoir sa réponse, il aurait du moins vu que vous n'aviez pas manqué de lui représenter la nécessité où vous étiez de sortir de cette mission, et je ne crois pas que dans ce cas là, il vous eut déclaré exclu de la mission pour être sorti de celle de la Cochinchine sans sa permission, et eut ordonné de vous renvoyer en Europe. Comme toutes les lettres qui nous venaient de la Cochinchine, de la Chine, et du Tonquin ont été brûlées ou perdues sur la chaloupe de l'Anglais qui devait venir de Macao ici, je n'ai reçu d'autre information à votre sujet que celle que vous me donnez vous-même, mais prenez garde, mon cher Monsieur, que s'il y a d'autres griefs contre vous que ceux que vous alléguez, cela tournerait à votre confusion de me les avoir cachés, car tôt ou tard viendront les informations sur les véritables motifs qui ont fait agir ainsi Mgr de Noëlène à votre égard. Je vous dirai entre nous que dans le temps que Mgr de Noëlène était encore avec Mr Bennetat, sans savoir apparemment que vous deviez sortir de la mission de Cochinchine, il écrivit à une personne qu'il ne croyait pas pouvoir jamais vous ordonner en conscience. Ce qui marquerait qu'il avait reçu de grandes plaintes contre vous. Je ne sais point quelles sont ces plaintes, ni les raisons, et je n'ai pas vu la lettre où l'on m'a dit qu'il avait écrit en ces termes. Quelque envie et désir que j'aie de vous avoir dans cette mission, et quelque grand que soit le besoin que nous avons ici de sujets, vous comprenez qu'il serait bien fâcheux pour vous et pour moi de découvrir ensuite que j'aurais fait une fausse démarche en vous y appelant. Quoiqu'il en soit, je suis extrêmement touché de tous les malheurs qui vous sont arrivés. Un bon chrétien doit tirer avantage de tout, et du mal comme du bien. Par les vaisseaux chinois je ne reçus qu'une petite lettre d'avis de Mr Maigrot, par laquelle il me marquait que toutes les lettres de nos missions et trois écoliers tonquinois devaient venir ici par la chaloupe d'un Anglais comme étant la voie la plus sûre. Je viens d'en recevoir une autre encore plus courte et plus succincte par la voie de Batavia où il me marque la perte de toutes nos lettres sur la chaloupe de cet Anglais. Mais Caius, écolier tonquinois renvoyé d'ici écrit que Mr Rivoal et Mr Bourgeries ont repassé en France, et en parlant de nos autres messieurs qui nous restent en Cochinchine, il ne fait point mention de Mr Bennetat. Comme je n'ai rien appris de cela par ailleurs, je vous prie de me donner l'éclaircissement de ces deux articles, et même des autres choses importantes de cette mission. Si je vous réponds si sèchement sur la proposition que vous m'avez faite, je vous assure que c'est contre mon inclination, mais afin que vous considériez vous-même si nous n'aurions pas sujet de nous repentir l'un et l'autre de la démarche que je ferais en vous appelant ici. En vous souhaitant pour la suite toute sorte de prospérité et de bénédiction et me recommandant à vos prières, je demeure toujours avec beaucoup de cordialité,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Jean, évêque de Juliopolis

**Mgr de Juliopolis à Mr Cauna en conséquence de la précédente.** (M.E.v884, f°376)

Mr ..... Je vous envoie ci-incluse la copie de la réponse que je fais à la lettre de Mr Le Poivre, vous verrez que je lui parle bien sèchement sur la proposition qu'il m'a faite de venir ici. Et que je lui déclare avoir appris de la bouche d'une personne, que Mgr Le Febvre avait écrit qu'il ne croyait pas pouvoir en conscience jamais ordonner Mr Le Poivre, afin que s'il se sent coupable d'avoir commis quelque grand crime il ne s'expose pas à rentrer dans cette mission, où les informations en viendraient tôt ou tard pour sa honte et pour la nôtre. D'ailleurs vous avez assez connu les dispositions de Mgr Le Febvre à mon égard pour juger qu'il ne m'épargnerait pas, vu que j'aurais agi contre sa détermination d'exclure Mr Le Poivre de la mission. Quant à l'ordination, vous voyez que Dieu a permis que la chose est décidée pour toujours par le malheur qui lui est arrivé. Mais tel qu'il est, il nous serait ici extrêmement nécessaire. Si c'est à cause de son inconstance et de sa légèreté que Mgr Le Febvre a

ainsi prononcé contre lui, on doit espérer que les malheurs qui lui sont arrivés, et dont je suis extrêmement touché, l'auront guéri de ces défauts assez ordinaires aux jeunes gens. Ainsi si vous ne remarquez point en lui de vices et de mauvaises inclinations, s'il est docile et a envie de bien faire, vous n'avez qu'à nous l'envoyer, lui promettant de ma part qu'il sera reçu ici à bras ouverts et traité comme un cher confrère. Et pour cela malgré les embarras où nous tomberons bientôt s'il ne nous vient point d'argent cette année. J'ajoute un [cati] aux deux [caty] que j'avais déjà mis dans la cave. Si Mr Constantin n'était pas encore parti de Merguei pour se rendre ici, Mr Le Poivre pourrait se joindre à lui pour venir, ou à quelqu'autre pour faire le voyage sûrement, et épargner les frais le plus qu'il se pourra. D'autant qu'il n'aura ni livres, ni beaucoup de hardes à porter. Fin.

**Le 15 novembre 1745. M. Maigrot aux directeurs du séminaire des MEP.** (Launay, vol. II, p. 211)

Le 4 juillet nous apprîmes que la France avait déclaré la guerre à l'Angleterre ; nous apprîmes en même temps, que nos trois vaisseaux de Chine avaient été pris après un assez rude combat ; M. Poivre, que je renvoyais en France par ordre de Mgr de Noëllène, qui l'avait chassé de sa mission pour bien des raisons, a eu le bras droit fracassé d'un boulet de canon ; on le lui a coupé au-dessus du coude ; il ne s'est pas mieux comporté à Batavia qu'ailleurs ; enfin il est allé à Pondichéry.

**Le 12 janvier 1746, M. Maigrot à M. Poivre.** (M.E.v313, f°120-121)

[Louis Mathon dirigeait la procure de Pondichéry, et hébergeait de ce fait les missionnaires de passage]

[Un manuscrit d'une lecture difficile, parfois impossible, d'où des doutes sur la transcription.]

Je n'ai reçu que la lettre que vous n'avez fait l'honneur de m'envoyer par M. du [ ? ] elle est datée du 9 mai. Celle que vous m'écriviez par M. Pignon [ ? ] est au fond de la mer avec la petite chaloupe de M. Pignon qui était sortie de Manille pour venir à Macao dans le commencement de septembre ; quoiqu'il en soit je vous remercie de votre bon souvenir, et je vous prie de me la continuer.

Ce fut le quatre juillet que nous apprîmes le fâcheux accident arrivé aux trois vaisseaux de Chine. Nous dînions en bonne compagnie chez M. Rothe quand on vint nous dire que MM. de Joannis, Dumont et Nauville étaient à bord des Anglais qui doubleraient la pointe [Ca...]. Vous jugez bien que la triste [nouvelle] vint interrompre le repas. Il n'y eut personne qui ne ressentit vivement le malheur arrivé aux Français, et moi autant que personne, surtout pour ce qui vous regarde. J'ai été infiniment sensible et je prends toute la part possible, car je ne fus en aucune façon votre ennemi, quoique vous l'aviez écrit dans ce [ ? ]. Je ne sache point vous avoir donné occasion de me regarder de cette façon, si vous m'avez trouvé dur en quelques circonstances, vous n'aviez pas droit de [ ? ], les devoirs d'état doivent l'emporter sur les lois de l'amitié quand elles se trouvent en contrariété. Il serait fort inutile de vous faire de nouveau les protestations que je vous ai répétées dans plusieurs de mes lettres, vous ne me croyiez pas plus sincère aujourd'hui que dans ce temps où je m'efforçais de vous prouver que j'avais pour vous toute l'amitié qu'un ministre chargé des affaires des [missionnaires / messieurs ?] peut avoir. Je ne vous retracerai point non plus la manière dont nous avons vécu ensemble depuis votre retour de Cochinchine jusqu'à votre départ de Macao ; c'est à votre propre conscience que j'en appelle pour savoir si vous pouvez avec quelque espèce de raison me regarder comme votre ennemi. J'aurais été bien charmé d'apprendre que vous aviez profité de l'avis que je vous donnais par ma dernière lettre ; ce que je vous disais est arrivé, vous croyiez que le monde se laisserait surprendre à vos discours et que pour vous disculper il n'y avait qu'à calomnier. Le contraire est malheureusement arrivé, la honte en retomba sur vous et .... que la passion vous guidait. Je vous ai ménagé sans manquer à ce que je devais à la mission dont j'ai l'honneur d'être. Vous avez mal [*plusieurs lignes illisibles*]

... à M. Mathon, je n'ai rien dit contre vous, sinon que vous êtes exclu de la mission, qu'il ne doit point vous [ ? ] chez lui, ni payer votre passage en France. Voici mes raisons, jugez vous-même si elles sont justes si vous n'aviez point envie de retourner en France. Vous ne pouvez point en conscience exiger de la mission qu'elle vous nourrisse en attendant que vous trouviez de l'emploi, vous n'avez pas plus le droit de demander qu'on paie des cent piastres pour aller jusqu'à Lorient quand vous voulez rester à l'île Maurice. Je présumais bien que c'était votre intention devant votre départ de Macao. Je l'ai su plus certainement depuis qu'on m'a parlé de votre projet de commerce adressé à M. de La Bourdonnais. Je vous demande, pouvez-vous selon Dieu me faire payer votre passage pour aller jusqu'en France ? [...] Aujourd'hui que vous êtes dans le même dessein après avoir manqué votre



coup à Batavia qui fait beaucoup d'honneur et qui eut été bien avantageux à la religion, pouvez-vous dépenser le bien de la mission. Si vous ne craignez pas la justice des hommes, craignez celle de Dieu. Pour être lente, elle n'en est pas moins sûre, et elle en est plus terrible. *Deus non indutus*. Ce sont apparemment des lettres comme celle-ci qui vous font juger que je suis votre ennemi tandis que vous en devriez conclure tout le contraire, et que c'est parce que je vous aime en Jésus Christ, et que je souhaite votre salut bien sincèrement, que je suis si [ ? ] à votre égard. Pensez tout ce qu'il vous plaira, je crois n'avoir rien à me reprocher des mesures que je prends et de tout ce que je dis ; vous n'entendrez jamais dire à aucune personne que j'ai médit de vous ; je voudrais que vous puissiez dire que vous n'avez jamais calomnié ceux qui ne vous ont fait que du bien. Ce n'est point médisance de donner part aux Supérieurs de ce qui se passe, ce serait pécher que de ne pas le faire. Retenez bien ce sentiment-là qui est clair.

J'ai reçu pour vous quelques lettres de France, vous les trouverez ci-incluses. Je n'ai reçu aucune autre chose, point de livres ni d' [ ? ], je vous offre bien sincèrement mes services dans ce pays-ci et si je puis quelque chose pour vous, je le ferai de tout mon cœur, éprouvez [le] si vous souhaitez, et vous verrez que je suis toujours avec ...

**Le 2 juillet 1746 Mgr Lefebvre** (M.E.V800, folios 733 à 738)

**Court narré de la vie du Sieur Lepoivre fait par le vicaire Apostolique de Cochinchine.**

Ce récit assez long est édité à part.

**Le 17 octobre 1746, Pondichéry, M. Mathon au séminaire des M.E. à Paris.** (M.E.v993 f°426)

..... quoique cependant il pourrait bien y avoir du changement à cause de la prise de Madras.

M. Poivre est ici encore, comptant s'embarquer sur les premiers vaisseaux pour retourner en Europe. J'avais reçu avis de M. Maigrot de ne pas le recevoir étant exclu des missions. Il est venu ici ne sachant où donner de la tête, passant pour missionnaire de notre corps. Je lui ai rendu le service que bien des personnes rendaient aux autres prisonniers venus avec lui, et qui n'étaient pas si malheureux, n'ayant pas été blessés. M. Maigrot pensait qu'il devait retourner commerçant en Cochinchine, mais il n'ira pas d'ici, il n'ira pas des îles non plus. A ce que je crois, on dit que la Compagnie voudrait envoyer de France, il pourrait bien présenter des projets de commerce qu'il a en tête et s'y faire envoyer. Ce sera à vous autres à y prévenir et à faire ce que vous jugerez à propos, secrètement cependant. Il ne ménage point plusieurs de nos confrères avec qui il a eu quelques démêlés.

**3 janvier 1748, Rome, M. de Saint-Laurent**<sup>31</sup> **à Mgr d'Ecrinée** (M.E.v216, f°545)

*Repris de Malleret p.33* : A l'égard de M. Le Poivre, il faut avouer que quand on le fit partir pour les Indes, sa vocation n'était pas sans difficulté. Il avait pour lui de s'être parfaitement bien conduit dans les Séminaires des Mrs de Saint-Sulpice. On lui sentait de l'esprit, du talent pour une infinité de choses. Le projet était de l'envoyer à Mgr. Nééz où, disait M. de Montigny, il ferait un noviciat qui corrigerait tout ce qu'on apercevait en lui de légèreté et d'enfantillage. Il désirait partir. Rien d'humain se montrait dans sa résolution. En un mot, le besoin d'ouvriers fit un peu passer par-dessus les règles. Je ne doute pas que nous n'ayons eu tort alors, et aujourd'hui nous en voyons les conséquences.

**9 novembre 1748 de Suisse, M. Favre à Maigrot** (M.E.v800, f° ?)

*Repris de Maybon p.142* : L'inconstant M. Poivre est devenu marchand<sup>32</sup> et ami par intérêt, des Pères des Richesses ; je n'ai rien de bon à vous dire sur son compte. Dieu le bénisse.

\* \* \*

---

<sup>31</sup> M. de Saint-Laurent est un des supérieurs du séminaire de Paris

<sup>32</sup> En octobre 1748, Poivre embarque à Lorient pour la Cochinchine, missionné par la Compagnie de Indes.